

7870

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Région de Tambacounda
Département de Tambacounda

Arrondissement de Missirah

***PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA COMMUNAUTE RURALE
DE NETTEBOULOU***

1999 - 2004

APPUI DU FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS
LA REGION DE TAMBACOUNDA

PNUD - FENU
SEN / 96 / 001 - SEN / 96 / C01

Date d'approbation : _____ /

SOMMAIRE

AVANT – PROPOS	4
INTRODUCTION	5
I - PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE	7
1 - 1 Situation administrative et géographique	7
1 - 2 Evolution historique	7
1 - 3 Milieu physique	8
1 - 3 - 1 Relief	8
1 - 3 - 2 Climat	8
1 - 3 - 3 Milieu géomorphologique et pédologique	10
1 - 3 - 4 Couvert végétal	11
1 - 3 - 5 Hydrographie et hydrogéologie	15
1 - 4 Milieu humain	15
1 - 4 - 1 Evolution de la population	16
1 - 4 - 2 Structures de la population	16
1 - 4 - 3 Répartition spatiale de la population	17
1 - 5 Zonage	17
II - BILAN DIAGNOSTIC DES ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE RURALE	19
2 - 1 Analyse des secteurs d'activités	19
2 - 1 - 1 Secteur primaire	19
2 - 1 - 2 Secteur secondaire	23
2 - 1 - 3 Secteur tertiaire	24
2 - 1 - 4 Secteur quaternaire	26
2 - 2 Organisations de la Communauté Rurale	30
2 - 2 - 1 Le conseil rural	30
2 - 2 - 2 Les organisations de base	38
2 - 2 - 3 Esquisse des flux financiers au niveau du conseil rural et des organisations de base ;	45
2 - 2 - 4 Les intervenants dans la communauté rurale	46
2 - 3 Synthèse des potentialités , contraintes et solutions	48

III - OBJECTIFS ET AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT 50

3 - 1	Objectifs	50
3 - 2	Axes prioritaires de développement	50

IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT 53

4 -1	Conditions de mise en œuvre	53
4 -2	Horizon temporel du plan	54
4 -3	Programme d'actions et d'investissement	55

4 -3 - 1 - Programme d'actions publiques 55

A -	Description du programme	55
B -	Contenu des sous programmes	56

4 - 3 -2 - Programme d'actions des Communautés de base 65

A -	Description du programme	65
B -	Identification des types de projets	66

ANNEXES 82

AVANT -PROPOS

Le Sénégal, depuis son indépendance a opté pour une politique de décentralisation progressive qui est marquée par quelques grandes dates pour ce qui concerne les communautés rurales

En 1972, la Loi 72.25 du 19 Avril 1972 crée les communautés rurales

En 1990, la Loi 90.37 du 8 Octobre 1990 fait du Président du Conseil Rural l'ordonnateur du budget.

En 1996, de nouveaux textes de lois en matière de décentralisation sont adoptés, et ces textes prévoient des évolutions dans trois (3) domaines majeurs que sont les transferts de compétences, les moyens financiers et la mise en place de structures de pilotage.

Cette nouvelle approche de la décentralisation, pour qu'elle puisse répondre aux attentes des collectivités locales devrait être largement soutenue par l'Etat, les bailleurs de fonds et tous les partenaires afin d'atténuer l'effet de la pauvreté sur la population, notamment celle du milieu rural.

Selon l'enquête sur les priorités réalisée en 1993, 44 % des populations rurales de la région de Tambacounda vivent en dessous du seuil de pauvreté (2525. fcf / mois) et les femmes ont un revenu moyen de 1,25 fois inférieur à celui des hommes. Le département de Kédougou, dans lequel 80 % (*) des ménages et 87 % (*) des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté, constitue un cas presque unique au Sénégal.

Les mécanismes favorisant la pauvreté agissent surtout au niveau communautaire en milieu rural d'où un accès très faible pour ces populations aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable, aux services financiers et aux services d'encadrement agricole, bien que près de 80 % de leurs revenus proviennent des activités primaires.

Sur la base de ces constats, le Sénégal a élaboré en 1996 un Programme National de Lutte contre la pauvreté selon un processus participatif impliquant les collectivités locales, la société civile et le secteur privé.

En tant qu'outil de travail ou cadre de référence d'intervention à tous les acteurs du développement, le plan local de développement a pour ambition de créer une synergie collective dont la finalité est d'assurer un équilibre écologique durable, un développement économique soutenable et une dynamique sociale et culturelle évolutive.

(*) Source : Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (Direction de la Planification)

INTRODUCTION

Avec l'appui de la fondation KONRAD ADENAUER, de Service de l'Expansion Rurale et les communautés rurales de la région de Tambacounda ont entrepris en 1994 un exercice participatif de planification à la base qui a abouti à l'élaboration de Plans Locaux de Développement. Ainsi, la communauté rurale de Nétteboulou, au même titre que les autres communautés rurales de la région, dispose d'un Plan Local de Développement.

Ces Plans Locaux de Développement sont considérés comme des outils de conception, d'exécution, d'évaluation et d'orientation des actions quotidiennement entreprises par les organisations paysannes pour améliorer leurs conditions de vie. En outre, ils sont des instruments de travail à la disposition de tous les partenaires au développement; notamment les autorités administratives, les élus locaux, les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales (ONG) et les agents d'encadrement.

L'examen de ces Plans Locaux de Développement laisse apparaître d'une manière générale des faiblesses liées principalement à :

- l'absence de projets structurants ;
- au manque de cohérence entre les axes prioritaires de développement et les projets ;
- au manque de projets communautaires et de projets d'investissements initiés par les conseils ruraux;
- au manque de projets de protection et de développement des ressources forestières et de l'écotourisme ;
- au manque de programmes de renforcement des capacités organisationnelles, de gestion et de décision des organisations de base et des collectivités locales.

Compte tenu de ces faiblesses et des opportunités de partenariat existantes, le conseil rurale de Nétteboulou, fort de ses prérogatives en matière de pilotages du développement, a entrepris la reformulation du Plan Local de Développement de la communauté rurale avec l'appui du Fonds de Développement Local de Kédougou.

Le but visé est la mise en place d'un plan opérationnel d'actions prioritaires et d'investissements communautaires.

Les travaux de reformulation sont réalisées par Valence MANGA avec la collaboration de Messieurs Mbaye SAMB et Moussa SOW, du staff technique du Fonds de Développement Local, Mahamadou SYLLA, Chef du CERP de Missirah et Toumany SOW, Vice - Président du Conseil Rural de Nétteboulou.

La démarche adoptée pour la reformulation du Plan Local de Développement s'appuie sur une approche participative, impliquant le conseil rural, les villages et les organisations de base à travers des concertations et enquêtes.

Les principales cibles concernées sont les conseillers ruraux, les chefs de village et les responsables d'organisations de base.

La stratégie mise en place pour toucher les chefs de village et les responsables d'organisations de base a consisté à organiser des réunions intervillageoises autour de 5 villages centres regroupant chacun en moyenne 12 villages.

La collecte des données s'est réalisée par une enquête avec comme support trois types de questionnaires : conseil rural, chefs de village et responsables d'organisation de base. D'une manière générale, les investigations au niveau de chaque cible ont trait à l'état de lieu et aux idées de projets. Il s'ajoute que des données complémentaires ont été recueillies auprès des services techniques et de l'administration dans le cadre de la revue des données.

Le travail sur le terrain a été précédé par l'information des populations, réalisée par le Fonds de Développement Local et le Président du Conseil Rural avec la collaboration du Sous - Préfet et du Chef de CERP de Missirah.

Le présent Plan Local de Développement, tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté, vise globalement à la promotion du développement économique, social et culturel de la communauté rurale.

Les grandes lignes de ce plan sont axées sur les points suivants :

- Présentation générale de la communauté
- Bilan diagnostic de communauté rurale
- Objectifs et axes prioritaires de développement
- Programme d'actions et d'investissement.

I - PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE RURALE

1-1 SITUATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

La communauté rurale de Néttéboulou dépend administrativement de l'arrondissement de Missirah et du département de Tambacounda. Elle est limitée :

- Au nord par les communautés rurales Sinthiou Malème (Arrondissement de Koussanar - Département de Tambacounda) et de Kothiary (Arrondissement de Bala - Département de Bakel) ;
- Au Sud par la République de Gambie et la région de Kolda ;
- A l'Est par les communautés rurales de Missirah (Arrondissement de Missirah - Département de Tambacounda) et de Kothiary (Arrondissement de Bala - Département de Bakel) ;
- A l'Ouest par la communauté rurale de Ndogo Babacar (Arrondissement de Makacoulibantang) ;

La communauté rurale de Néttéboulou couvre une superficie de 730 km², représentant 9 % de la superficie de l'arrondissement de Missirah et 4 % de celle du département de Tambacounda.

1-2 EVOLUTION HISTORIQUE

La communauté rurale de Néttéboulou est née de la réforme de l'administration locale de 1972 instituée par la loi N° 72 - 02 du 1er Février 1972.

Cette réforme qui a consisté à la partition des arrondissements en communauté rurales est entrée en vigueur dans la région de Tambacounda en 1982. Ainsi, l'Arrondissement de Missirah est composé des communautés rurale de Missirah, Dialacoto et de Néttéboulou.

Il faut rappeler l'Arrondissement de Missirah, au même titre que les autres arrondissements du pays, est institué en 1960 par le décret N° 60 - 114 du 10 Mars 1960, en remplacement des cantons. C'est aussi que l'Arrondissement de Missirah englobe entièrement les anciens cantons de Néttéboulou et de Tenda Damantan et une partie de ceux : Niokolo, Bélé Dougou, Boundou Méridional et Ouli.

Le territoire de la communauté rurale de Néttéboulou est composé des anciens cantons de Néttéboulou du Ouli et du Boundou Méridional.

1 -3 MILIEU PHYSIQUE

Sur le plan de l'environnement naturel, la communauté rurale de Néttéboulou se situe dans le domaine soudano - sahélien de la région climatique soudanienne.

Par rapport aux milieux écogéographiques définis par la Direction de l'Aménagement du Territoire, la communauté rurale de Néttéboulou est comprise dans la Zone Orientale de Transition et les sous - zones du Front Pionnier Agricole et du Boundou. La sous - zone du Front Pionnier Agricole occupe environ 75 % du territoire de la communauté rurale notamment sa partie Sud.

1.3.1 Relief

La communauté rurale de Néttéboulou a un relief plat qui se caractérise par une pénéplaine du bassin sédimentaire, entrecoupée par quelques dépressions. Ces dépressions sont des vallées fossiles du système du fleuve Gambie.

1.3.2 Climat

- Pluviométrie

La communauté rurale de Néttéboulou se situe entre les isohyètes 700 m/m et 900 m/m. Elle est couverte par quatre postes pluviométriques installés dans les localités et par les structures suivantes :

LOCALISATION DES POSTES PLUVIOMETRIQUES	STRUCTURES
1 – Néttéboulou	Agriculture
2 –Bantantinti	SODEFITEX
3 – Kéniéba	SODEFITEX
4 - Fodécounda Ansou	Organisation Paysanne

Ces postes pluviométriques sont mal répartis sur l'espace communautaire. En effet, les stations de Néttéboulou, Bantantinti et de Fodécounda Ansou sont implantées au Sud, dans un rayon de 6 km et celle de Kéniéba se situe à l'extrême Nord de la communauté rurale, à 10 km environ de la commune de Tambacounda. Le Centre et l'Est de la communauté rurale ne sont pas pourvus.

Concernant les données pluviométriques, seules celles du poste de Néttéboulou, installé en 1997 sont disponibles. Il a été enregistré 538,8 m/m pour 37 jours de pluie.

Par rapport aux données de la station de Tambacounda, la pluviométrie se caractérise par une grande variabilité annuelle et temporelle.

- Températures

IL n'existe pas de station synoptique dans la communauté rurale de Néttéboulou. Cependant, compte - tenu de la proximité de la station météorologique de Tambacounda, les données de celle - ci peuvent être utilisées.

Le régime thermique se caractérise par une période de basses températures allant de Juillet à Février et une période de hautes températures se situant entre Mars et Juin.

Les variations des températures maximales, minimales et moyennes pour les deux régimes thermiques sont comme suit :

PERIODES	TEMPERATURES		
	Maximales	Minimales	Moyennes
Basses températures	31 à 37°	15 à 22°	25 à 28°
Hautes températures	36 à 40°	21 à 26°	30 à 33°

Sources : Asecna - Tambacounda.

- Vents

La communauté rurale est principalement sous l'influence des trois types de vents :

- les alizés continentaux de direction Nord / Est ;
- l'harmattan de secteur Est avec de l'air chaud et sec ;
- la mousson.

Les alizés continentaux et l'harmattan se manifestent pendant la saison sèche alors que la mousson fait son apparition en saison des pluies, à partir du mois de Mai.

A partir du mois de Février jusqu'en Avril, la communauté rurale est balayée par l'harmattan se traduisant par une notable élévation de la température et un état hygrométrique de l'air très faible. Durant la période, l'évapotranspiration potentielle est élevée.

Entre Février et Juin, la vitesse du vent est supérieure a 2 mètres / secondes, ce qui est un facteur d'inhibition de certaines fonctions physiologiques de la plante, notamment pour les cultures de contre - saison.

- Insolation et Nébulosité

Selon les données climatiques de la station de Tambacounda, il y a en moyenne près de 3.000 heures d'insolation par an. Cependant, la durée de l'insolation est plus élevée aux mois de Mars - Avril et plus courte au mois d'Août.

Quant à la nébulosité, elle est maximale pendant l'hivernage et minimale en Mars - Avril.

- Humidité relative et Evaporation

L'humidité relative est maximale en hivernage, notamment d'Août à Octobre période pendant laquelle elle atteint 97 %. En saison sèche, particulièrement de Janvier à Avril, l'humidité baisse pour atteindre des minima de 10 à 13 %.

L'évaporation annuelle est estimée à 2.664,5m/m. Le mois de Mars connaît la plus forte évaporation avec 378,2m/m et le minimum est enregistré au mois de Septembre (54m/m). Cependant, de Janvier à Mai, l'évaporation est supérieure à 300 m/m.

1.3.3 Milieu Géomorphologique et Pédologique

Suivant les données du tableau ci - après, on distingue dans la communauté rurale quatre unités pédo - géomorphologiques comportant des contraintes . Toutefois, il est à noter que la forêt classée de Gouloumbou ne fait pas partie du champ d'étude.

MILIEU GEOMORPHOLOGIQUE	MILIEU PEDOLOGIQUE	CONSTRAINTES
Plateaux à cuirasse affleurante à sub - affleurante	Lithosols gravillonnaires sur cuirasse	Sols squelettique - pas de réserves en eau
Plateaux à cuirasse peu profonde	- Sols ferrugineux indurés - Sols gravillonnaires sur cuirasse	Sols peu épais 1 tiré réservés en eau très faibles
Plateaux à cuirasse absente ou profonde	Dominance de sols de type ferrugineux tropicaux lessivés	Sols battants à prise en, masse rapide - Risque d'érosion en nappe
Remblaiement colluvio - alluvial des vallées	- Sols rubéfiés - Sols peu évolués hydromorphes	Risque généralisé d'érosion Ravinement au niveau des berges du lit actuel et des limites avec le plateau

Source : Carte sur l'évaluation des possibilités agricoles, pastorales et forestières des milieux naturels du Sénégal - Oriental - GERDAT - 1979.

Le milieu physique de ces unités pédo - géomorphologiques est comme suit :

- Plateaux à cuirasse affleurante ou subaffleurante

Localisés en bordure du remblaiement colluvio - alluvial des vallées, le paysage est caractérisé par la présence de cuirasses ferriques affleurantes, démantelées ou non.

Cet ensemble a été soumis à un décapage et il ne reste en surface qu'un columbium de transit très mince et discontinu gravillonnaire ou graveleux.

Les sols meubles sont soit des lithosols sur cuirasse ou sur affleurement rocheux divers, soit des sols évolués d'érosion gravillonnaires. Ils sont très peu épais discontinus ou inexistantes et ont des réserves en eau faibles à nulles.

- Plateaux à cuirasse peu profonde

Situés après les plateaux à cuirasse affleurante, ils ont été moins érodés et la couverture meuble, sableuse en surface, puis gravillonnaire, atteint 30 à 40 cm d'épaisseur au dessous de la cuirasse ferrique.

Les sols dominant sont des sols ferrugineux tropicaux indurés gravillonnaires ou non et les sols peu évolués d'érosion avec des réserves en eau très faibles.

- Plateaux à Cuirasse absente ou profonde

Ils suivent les plateaux à cuirasse peu profonde et ont été relativement moins affecté par le processus érosif de creusement des vallées du continental terminal au quaternaire ancien et moyen.

Les sols sont des sols ferrugineux tropicaux lessivés à tâches et concrétions de pseudogley. Bien que assez mal structurés en surface, ces sols ont des réserves en eau élevées et permettent un bon développement de l'enracinement à plus d'un mètre de profondeur. Il existe des zones réduites à cuirasse peu profonde.

- Remblaiement Colluvio - alluvial des vallées

Après leur creusement au quaternaire ancien ou moyen, ces vallées ont été remblayées par des matériaux sableux ou sablo - argileux provenant de l'érosion des sols des plateaux à cuirasse affleurante et des plateaux à cuirasse peu profonde.

Le remblaiement est plus important vers l'amont des vallées qui se caractérisent par un écoulement très temporaire en saison des pluies.

Les sols du remblai colluvio - alluvial sont des sols rubéfiés, désignés aussi sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris. Ils sont très profonds et leur potentiel en eau et de production végétale est élevé.

Le lit des vallées est occupé par des sols hydromorphes gris à texture limono - argileuse en surface et sableuse en profondeur.

1.3.4 Couvert végétal

A Composition végétale

La composition floristique de la communauté rurale est d'une manière générale la même que celle de la zone phytogéographique soudano - sahélienne à laquelle la communauté rurale appartient.

Il apparaît dans la communauté rurale de Néttéboulou que la répartition spatiale des formations végétales s'identifie, avec quelques variances, aux unités morfo - pédologiques.

Ainsi, selon le paysage morfo - pédologique, le milieu végétal se caractérise comme suit :

- Sur les plateaux à cuirasse affleurante ou subaffleurante

***Type de sols :** Lithosols gravillonnaires sur cuirasse.

La strate arborée est dominée par : *Pterocarpus erinaceus* - *Combrétum nigricans* - *Strychnos spinosa* - *Vitex madiensis* - *Hannoa undulata* - *Oxytenanthera abyssinica*.

Au niveau de la strate herbacée on note la présence constante de deux graminées annuelles : *Loudetia togoensis* et *Elionorus elegans*. Selon l'épaisseur du recouvrement de la cuirasse ou des gravillons, viennent s'ajouter : *Diheteropogon hagerupii* - *Andropogon pseudapricus* - *Cténium élégans* - *C.Villosum* - *Borreria radiata* - *B. Stachydea* - *Lépidagathis anobrya* - *L.Sericea* - *Cochlospermum tinctorium*.

- Sur les plateaux à cuirasse peu profonde

* **Type de sols** : sols ferrugineux tropicaux indurés gravillonnaires et sols peu évolués d'érosion.

La strate ligneuse se caractérise par : *Combrétum nigricans* - *C.Micrantum* - *Bombax costatum*.

Les espèces dominantes dans la strate herbacée sont : *Diheteropogon Hagerupii* - *Adropogon pseydapricus* - *Borreria stachydea* - *Elionorus elegans*.

- Sur les plateaux à cuirasse profonde ou absente

* **Type de sols** : sols ferrugineux tropicaux lessivés à tâches et concrétions de pseudogley.

- La strate arborée est principalement peuplée par : *Pterocarpus erinaceus* - *Terminalia macroptera* - *Cordyla pinnata*. Il s'y ajoute les peuplements de : *Bombax costatum* - *Combrétum nigricans* - *Anogeissus leiocarpus* - *Piliostigma reticulatum* - *Crossopteryx febrifuga*.

Compte - tenu des conditions édaphiques favorables, la strate herbacée est riche en graminées annuelles : *Andropogon pserydapricus* - *Andropogon pinguipes* - *Pennisetum pedicellatum* - *P.Subangustum* - *Diheteropogon hagerupii* - *Andropogon gayanus* - *Borreria radiata* - *Borreria stachydea*.

- Sur le remblaiement Colluvio -alluvial des vallées

* **Type de sols** : Sols rubéfiés et sols peu évolués hydromorphes.

La flore arborée est dominée par : *Terminalia macroptera* - *Piliostigma reticulatum* - *Zizyphus mauritiana* - *combrétum glutinosum* - *Guiera Sénégalensis*. A ces espèces, s'ajoutent : *Pterocarpus erinaceus* - *Cordyla pinnata* - *Sclerocarya birrea* - *Anogeissus leiocarpus* - *Piliostigma thonningii* - *Ficus SPP* - *Adamsonia digitata*.

Les vallées sont généralement très cultivées et le tapis herbacé s'installe après abandon des cultures - Ils s'agit principalement : *Pennisetum pedicellatum* - *Pennisetum Subangustum* - *Andropogon pseudapricus* - *Andropogon pinguipes* - *Schizachyrium rudérale* - *Hyparrhenia bagirmica* - *Borreria stachydea* - *Indigofera SSP*.

B - Formations forestières

Au regard des données du tableau ci - après, on note que l'espace communautaire est couvert par une diversité de savanes et par des forêts claires dont les paysages de référence sont des plateaux et des vallées.

Type de paysages et formations forestières

TYPE DE PAYSAGES	FORMATIONS FORESTIERES
Plateaux	Savanes boisées
	Savanes arborées
Vallées	Savanes arbustives
	Savanes boisées
	Savanes très boisées et forêts claires

Sur le plan de l'occupation spatiale, les formations forestières se présentent comme suit :

- Formations forestières des plateaux

- **Les savanes boisées** sont les formations forestières les plus importantes - Elles couvrent d'une manière discontinue la presque totalité du territoire de la communauté rurale. !
- **Les savanes arborées** sont constituées en îlots de faible importance qui sont situés aux abords immédiats des vallées, notamment à l'Ouest et à l'extrême centre Nord et centre Sud de la communauté rurale. Ce sont des zones qui sont généralement cultivées.

- Formations forestières des vallées

- **Les savanes arbustives** se situent le long du fleuve Gambie et couvrent la plaine d'inondation de ce fleuve sur une bande étroite.
- **Les savanes boisées** sont localisées à la limite Nord / Est de la communauté rurale. Il n'existe que deux unités de très faible importance qui relèvent des vallées du bras de l'affluent de la Sandougou.
- **Les savanes très boisées et les forêts claires** sont implantées au niveau des vallées peu profondes des affluents du fleuve Gambie. Elles sont représentées par deux petits îlots juxtant les limites Nord / Ouest et Sud / Est de la Communauté rurale.

C - Etat du couvert végétal

Suivant la carte de la dégradation végétale, réalisée dans le cadre de l'étude « Cartographie et Télédétection des ressources du Sénégal », le couvert végétal de la communauté rurale de Nétéboulou a atteint un degré de dégradation sévère. Cet état de fait résulte principalement de la sévérité des conditions climatiques, des facteurs anthropiques et de la pression exercée par le bétail.

Il apparaît que le couvert végétal est engagé dans un processus de dégradation qui tend à s'amplifier. La présence de plus en plus marquée des facteurs qui ont conduit à cette dégradation permet de présager une telle tendance.

La sévérité des conditions climatiques se caractérise par la sécheresse dont les effets se manifestent par la baisse de la nappes phréatique entraînant la disparition de certaines formations végétales.

Quant à la dégradation induite par les animaux, elle résulte du surpâturage engendré principalement par la transhumance qui affecte la zone. Il s'y ajoute le mode d'élevage qui est extensif.

Les facteurs anthropiques sont du fait de l'homme. Il s'agit notamment :

- des feux de brousse qui détruisent chaque année la presque totalité du tapis herbacé ;
- des défrichements à des fins agricoles en constante extension avec la culture itinérante comme système agraire ;
- de l'exploitation forestière, notamment du charbon de bois qui se fait clandestinement au Nord / Est et au Nord / Ouest de la Communauté rurale.

D - Possibilités pastorales et forestières des milieux morfo - pédologiques

Milieu Géomorphologique	Milieu Pédologique	Valeur du paturage naturel en saison sèche	Possibilités forestières
Plateaux à cuirasse affleurante ou subaffleurante	Lithosols gravillonnaires sur cuirasse	Médiocre	Médiocres
Plateaux à cuirasse peu profonde	- Sols ferrugineux indurés - Sols gravillonnaires sur cuirasse	Médiocre à faible	Faibles
Plateaux à cuirasse absente ou peu profonde	Sols ferrugineux tropicaux lessivés	Faible à moyenne	Bonnes
Remblaiement colluvio - alluvial des vallées	- Sols rubéfiés - Sols peu évolués hydromorphes	Moyenne à bonne	Bonnes

Les données du tableau ci - dessus montrent que la communauté rurale de Nétéboulou possède d'énormes possibilités pastorales et forestières.

En effet, en excluant les plateaux à cuirasse affleurante ou subaffleurante, les possibilités pastorales et forestières favorables s'étendent sur 85 % environ du territoire communautaire.

1.3.5 Hydrographie et Hydrogéologie

Sur le plan hydrographique, la communauté rurale de Nétéboulou est faiblement dotée en eau de surface permanente. L'essentiel du réseau hydrographique est constitué par le fleuve Gambie qui se situe à la limite Sud de la communauté rurale tout en servant en partie de frontière avec la région de Kolda.

Cependant, on note :

- au Sud la présence de quelques petits marigots temporaires dérivant du fleuve Gambie ;
- au Nord une faible incursion de bras des affluents du fleuve Gambie, tels que la Sandougou et le Niaoulé
- l'existence de quelques mares temporaires.

Par manque d'ouvrages de maîtrise, le cours du fleuve Gambie n'est pas régulé. Il en découle un régime irrégulier, fortement tributaire des aléas climatiques. Toutefois, dans le cadre de l'OMVG, il est prévu la réalisation de deux barrages.

Sur le plan hydrogéologique, la communauté rurale se situe sur le bassin sédimentaire qui renferme deux systèmes aquifères : l'aquifère détritique du continental terminal avec une nappe phréatique et l'aquifère des sables et grès du maestrichien.

Le premier système aquifère est constitué par des grès argileux et des sables. La profondeur de la surface piézométrique est souvent inférieure à 50 m dans la zone. Le potentiel exploitable est important.

L'aquifère des sables et grès du maestrichien renferme une nappe en charge dont la profondeur varie de 100 m à plus de 500 m et le potentiel exploitable est important. A la perforation le niveau piézométrique remonte jusqu'à 40 m environ du sol.

1 - 4 MILIEU HUMAIN

Les données disponibles en matière de population sont parcellaires et globalisantes, limitant quelque peu l'analyse. Celles utilisées proviennent de deux sources différentes : les recensement général de la population de 1976 et 1988 et le recensement administratif ou estimation de population de 1982, 1993 et 1997.

On note que les données issues des recensements administratifs ou estimations comportent des imperfections, probablement tributaires à des sous - estimations.

1.4.1 Evolution de la population

De 1976 à 1997, la population de la Communauté rurale de Nétéboulou a évolué comme suit :

ANNEES	EFFECTIFS	DENSITE
1976*	6.358	9
1982**	7.832	11
1988*	9.491	13
1993***	9.822	13
1997***	10.701	15

Sources : CERP DE Missirah et Service Aménagement du Territoire de Tambacounda.

* Recensement général de la population

** Recensement administratif.

*** Estimation.

Entre 1976 et 1997, la population a augmenté de 4.343 personnes soit en moyenne 206 personnes par an. En considérant 1976 et 1988, intervalle de deux recensements, la population a augmenté de 3.133 personnes soit en moyenne 261 personnes par an.

Il apparaît dès lors une mauvaise qualité des données qui proviendrait de celles issues des recensements administratifs ou d'estimations de population.

L'évolution de la population telle qu'elle apparaît à travers ces données est invraisemblable. Cette situation ne peut être attribuée qu'à la mauvaise qualité des données.

1.4.2 Structure de la population

En se référant aux données du recensement de 1988, la répartition de la population par sexe laisse apparaître que les hommes représentent 50,8 % de la population totale et que le rapport de masculinité est de 103. La prédominance assez marquée des hommes résulterait d'une immigration principalement le sexe masculin. Cette immigration est essentiellement de type agricole, orientée en grande partie vers la culture bananière.

Suivant la répartition de la population par grands groupes d'âges, les jeunes de moins de 15 ans représentent 47 % de la population totale, la tranche d'âge 15 - 59 ans 49 % et celle de 60 ans et plus 4 % . Il ressort que la population de communauté rurale est très jeune.

La composition de la population par groupes ethniques montre que les Poular et les Mandingues sont majoritaires (avec une prédominance du groupe Poular) et représentent 80 % de la population totale.

La répartition ethnique s'établit comme suit par ordre d'importance :

- Poular = 42 %
- Mandingue = 38 %
- Sarakholé = 10 %
- Ouolof = 7 %
- Autres = 3 %

L'islam est la principale religion qui concerne 98 % de la population.

1 -4 -3 Répartition spatiale de la population

La population de la communauté rurale est répartie dans 64 villages caractérisés par une faible taille de population. En effet, 60 % des villages ont moins de 100 habitants et 80 % moins de 200 habitants. Ceci dénote le caractère disparate de l'habitat qui, dans une certaine mesure, pose des problèmes quant à l'implantation des équipements collectifs. Cependant, par rapport au contexte local, la communauté rurale de Nétteboulou est densément peuplée.

Rang - taille des villages

TAILLE	NOMBRE DE VILLAGES	%
1 - 49	15	23
50 - 99	24	38
100 - 199	13	20
200 - 299	4	6
300 - 499	3	5
500 et +	5	8
TOTAL	64	100

1 - 5 ZONAGE

Suivant le Plan Local de Développement de 1994, la communauté rurale de Nétteboulou compte deux sous - zones.

La première sous - zone occupe la partie Sud de la communauté rurale. Elle est limitée au Nord par les villages de Diara, Diadala et Saré Moudou. Le trait caractéristique de cette sous- zone est la présence du fleuve Gambie qui lui confère un climat relativement humide, propice à l'horticulture.

Quant à la seconde sous - zone, elle se particularise par un climat plus sec. Les caractéristiques de chaque sous - zone sont comme suit :

CARACTERISTIQUES	SOUS - ZONES	
	Sous - Zone I	Sous - Zone II
Population	45.55	52.43
Nombre de villages	23	41
Superficie	ND	ND
Ethnies	Peul - Mandingue - Sarakholé - Ouolof	Sarakholé - Mandingue - Peul
Types de sols	Sols peu évolués hydraumophe Sols argileux Lithosols gravillonnaires Sols ferrugineux indurés	Sols ferrugineux indurés Sols peu évolués hydraumorphes Lithosols gravillonnaires Sols tropicaux lessivés
Spécifications	Arachide - coton - mil - sorgho - maïs riz - banane	Arachide - coton - mil - maïs
Relief	Plat avec dépressions	Plat avec dépressions
Végétation	Savanes très boisées et forêts claires Savanes boisées Savanes arbustives	Savanes boisées Savanes arborées Savanes très boisées et forêts claires
Profondeur nappe	16 à 30 m	16 à 40 m
Eaux souterraines	Nappe généralisé	Nappe généralisée
Eaux de surface	Fleuve Gambie	Niaoulé
Nombre et types d'infrastructures	6 écoles 1 poste de santé 1 maternité rurale 1 forage 1 marché hebdomadaire 5 moulins à mil	7 écoles 1 forage 3 moulins à mil

II - BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTE RURALE

2 - 1 ANALYSE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

2-1-1 Secteur primaire

L'activité principale des populations de la communauté rurale est tournée vers le secteur primaire, notamment les sous - secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

L'appui et l'encadrement des populations sont assurés par :

- Les structures de L'état : Services de l'Agriculture - l'Elevage - des Eaux et Forêts et Chasse - de la Protection des Végétaux - du Développement Communautaire et du CERP
- Les sociétés de développement régional SODEFITEX
- Les ONG : GADEC
- Les projets : PAGPF, FDL
- Les privés : Opérateurs Vétérinaires
- Les partenaires au développement ou organisations paysannes : URCAT, FEGAP, ASPRODEB, APROVAG.

D'autres projets encore à l'état embryonnaire vont bientôt concourir à l'appui des populations.

A - Agriculture

Elle constitue la principale activité des populations de la communauté rurale. Les cultures pratiquées sont : le mil, le sorgho, le maïs, l'arachide, le coton et secondairement le riz pluvial, le fonio et le niébé.

Concernant les statistiques agricoles, il faut noter l'absence de données à l'échelle de la communauté rurale et même de l'arrondissement. Les données disponibles sont issues des recensements agricoles traditionnels et le niveau le plus bas intéresse le département. Les données utilisées sont des estimations élaborées avec la méthode du Service de l'Agriculture à partir des données du département de Tambacounda et en se fondant sur les ménages de la communauté rurale et de ce département en 1988 et en 1997.

Le plus grand biais de ces estimations porte sur les rendements qui sont des rendements moyens du département. Il va s'en dire qu'il y a peu de fiabilité de ces données, mais elles permettent de se faire une idée sur l'activité.

- Système agraire

Il est caractérisé par la culture itinérante sur brûlis. C'est dire que l'exploitation agricole n'est pas fixe et qu'il y a une conquête plus ou moins permanente de nouvelles terres de culture. Le sous - équipement agricole que connaît le secteur limite tant soit peu les méfaits d'une telle pratique sur l'environnement.

• **Evolution des superficies**

SPECULATIONS	SUPERFICIES (en ha)			
	1994 / 1995	1995 / 1996	1996 / 1997	1997 / 1998
Mil	1340	1090	1504	1657
Sorgho	1036	1004	1148	1258
Maïs	651	631	488	348
Arachide	2717	1830	2 130	1916
Coton	294	406	487	343
Riz pluvial	-	11	-	49
Fonio	-	-	-	48
Niébé	-	11	65	40
TOTAL	6.038	4.972	5.822	5. 660

Entre la campagne agricole 1994 / 1995 et 1997 / 1998, il a été emblavé en moyenne 5.623 ha, soit environ 10 % de la superficie cultivable, estimée à 58.400 ha. On note cependant que les réalisations de la campagne 1994 / 1995 n'ont jamais été atteintes au cours des campagnes précédentes. La même tendance est observée pour le maïs et l'arachide, alors que le mil et le sorgho ont connu une progression à partir de la campagne 1996 / 1997.

Les cultures vivrières occupent plus de la moitié des superficies cultivées, tout en renforçant leur prédominance d'une campagne à une autre.

Campagne 1994 / 1995	= 51 %
Campagne 1995 / 1996	= 55 %
Campagne 1996 / 1997	= 55 %
Campagne 1997 / 1998	= 60 %

Parmi les cultures vivrières, le mil et le sorgho détiennent en moyenne 81 % des superficies cultivées. Pour les spéculations dites de rente, l'arachide domine avec une occupation moyenne de 85 % des superficies.

• **Evolution des productions et des rendements**

SPECULATIONS	1994 / 1995		1995 / 1996		1996 / 1997		1997 / 1998	
	P	R	P	R	P	R	P	R
Mil	1.018	760	927	850	1101	732	1181	713
Sorgho	829	800	853	850	944	822	1149	913
Maïs	607	932	757	1200	609	1247	344	985
Arachide	2.670	990	1.922	1050	2.258	1060	1864	973
Coton	310	1054	445	1097	312	641	269	785
Riz pluvial	-	-	22	2002	-	-	42	865
Fonio	-	-	-	-	-	-	32	667
Niébé	-	-	7	650	36	552	21	530

P = Production en tonnes

R = Rendement en kg / ha

D'une manière générale, les productions et les rendements ont évolué en dents de scie avec une tendance à la baisse des rendements du mil, du maïs et du coton ainsi qu'une régression significative des productions de maïs et de coton.

- **Couverture des besoins céréaliers par la production locale**

Avec un besoin théorique de 185 kg de céréales par personne et par an, soit un total de 1979 T, la production en céréales de la campagne 1997 / 1998 qui est de 2748 T couvrent pendant près de 17 mois les besoins alimentaires de la population de la communauté rurale de Néttéboulou.

Cette estimation de la balance alimentaire bien que théorique, soulève des interrogations sur la soudure quasi généralisée dans la communauté rurale. Cela mérite une réflexion approfondie. A moins que soit surestimé les résultats de l'agriculture et/ou de la population consécutivement à la mauvaise qualité des données.

- **Magasins de Stockage**

Ils sont relativement nombreux et se répartissent comme suit selon l'organisme.

ORGANISMES	NOMBRE
SONAGRAINE	2
SODEFITEX	11
APROVAG	3
GIE	3
TOTAL	19

Au regard des statistiques, le constat général qui s'impose est que l'agriculture a régressé au cours de ces trois dernières années avec un accent plus marqué pour les cultures de maïs et d'arachide. Quant à la culture du coton, elle a connu une percée fulgurante pour ensuite péricliter.

Les raisons souvent évoquées pour expliquer la régression de l'agriculture sont le manque d'intrants et du matériel agricole, la sécheresse, la mauvaise qualité des produits phytosanitaires etc..

B - Elevage

C'est une activité très importante dans la communauté rurale du fait que les agriculteurs sont en même temps des pasteurs.

A défaut de données sur les effectifs, des estimations ont été réalisées sur la base de taux de croissance moyen annuel fournis par les techniciens de l'élevage.

Bovins	= 3 %
Ovins	= 6 %
Caprins	= 3 %
Equins	= 4 %
Asins	= 5 %

Evolution du Cheptel

ANNEE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS
1994	16.793	33.708	26.554	355	362
1995	17.297	35.730	27.351	369	380
1996	17.816	37.874	28.172	384	399
1997	18.350	40.146	29.017	399	419

Suivant les données du tableau, il ressort qu'en 1997 le rapport population / cheptel bovin et petits ruminants se situe autour de 8 têtes / habitant. En outre, les petits ruminants représentent près de 80 % du cheptel total, avec une prédominance des ovins (45 %).

Sur le plan des infrastructures, la communauté rurale ne compte que 2 parcs à vaccination implantés à Nétteboulou et Bantantinti.

Concernant la santé animale, il est organisé après chaque hivernage par le Service de l'Elevage une campagne de prophylaxie du bétail, touchant seulement les bovins. L'état de santé du bétail est satisfaisant dans l'ensemble et les principales maladies rencontrées sont : le botulisme, le charbon symptomatique, les pasteurelloses bovine et ovine, la trypanosomiase et la purpharose.

Cependant, les éleveurs éprouvent des difficultés pour d'une part, se ravitailler en médicaments et aliments de bétail à cause de l'inexistence de points de vente dans la communauté rurale et d'autre part, faire soigner leurs bêtes par manque de personnel (1 agent d'élevage pour les communautés rurales de Nétteboulou et de Missirah).

Les données sur les abattages, la production de lait, des cuirs et peaux et le mouvement commercial du bétail ne sont pas disponibles.

C - Foresterie

La communauté rurale compte une forêt classée de 17.011 ha, créée par décret N° 68 - 112 du 1 / 2 / 1968. Cette forêt classée, dénommée forêt classée de Gouloumbou, est à cheval entre les communautés rurales de Nétteboulou et de Missirah. En outre, elle abrite une dizaine de villages de la communauté rurales de Nétteboulou .

Les activités en matière de foresterie tournent essentiellement autour de l'exploitation forestière et de la lutte contre les feux de brousse.

• Exploitation forestière

Elle concerne le charbon de bois et le bois de chauffe . Mais pour le charbon , la Communauté Rurale est fermée à cette exploitation depuis 1996. Les données disponibles en matière d'exploitation forestière sont globales , relevant de la Communauté Rurale de Nétteboulou et de Missirah .

En 1995, il a été exploité 20.842 quintaux de charbon de bois au niveau des deux Communautés Rurales. Quant à la production du bois de chauffe, la situation s'établit comme suit:

1997	=	10.050 stères
1996	=	11.020 stères
1995	=	120 stères

On remarque que l'exploitation du bois de chauffe s'intensifie dans la zone. Il faut signaler l'existence de l'exploitation frauduleuse du charbon de bois dans la communauté rurale, malgré la fermeture de celle-ci à ce type d'exploitation.

• Lutte contre les feux de brousse

Les actions entreprises dans ce domaine touchent la lutte passive et active contre les feux de brousse. Les données disponibles se limitent aux années 1996 et 1995.

Les résultats de la lutte contre les feux de brousse sont comme suit.

ANNEE	LUTTE PASSIVE	LUTTE ACTIVE
1996	66.000 ha	984 ha
1995	15.000 ha	2.750 ha

Il semble que la lutte passive (feux précoces) s'intensifie ce qui tend à réduire les feux tardifs qui sont très nocifs pour le couvert végétal et les sols. !

Le reboisement et la production de plants semblent être des activités négligeables dans la communauté rurale puisque qu'il n'existe pas de statistiques au niveau des services compétents. A moins que la supervision technique fasse défaut.

2.1.2. Secteur Secondaire

A - Energie

Les populations consomment principalement les énergies domestiques comme le bois de chauffe, le pétrole lampant et piles électriques.

Le carburant et les lubrifiants sont usités à petite échelle pour le fonctionnement d'un nombre restreint de forages, de moulins et de cyclomoteurs.

Parmi les énergies domestiques, le bois de chauffe constitue la principale source d'énergie des populations. Le bois de chauffe est essentiellement utilisé pour la cuisson des repas et l'éclairage au niveau des Daara. Les prélèvements pour satisfaire les besoins en combustibles ligneux se font généralement sur le bois mort.

L'usage du pétrole lampant et des piles électriques sert spécifiquement à l'éclairage.

B - Industrie et Artisanat

- En terme d'industrie il s'agit surtout de petites unités de transformation des céréales à l'occurrence les moulins.

Dans la communauté rurale de Nétteboulou, le nombre de moulins est de 8 unités. Ces moulins sont essentiellement détenus par des Groupements de Promotion Féminine et sont implantés dans des localités de plus de 200 habitants.

En considérant l'ensemble des villages la couverture en moulins tourne autour de 11 % dénotant un faible niveau d'équipement. Mais par rapport aux localités de plus de 200 hbts cette couverture se situe à hauteur de 58 % . La répartition des moulins est comme suit :

LOCALITE	NOMBRE	ORGANISMES
Bantantinti	1	GPF
Darsalam	1	GPF
Farba	1	GPF
Fodécounda Ansou	1	OP
Nétteboulou	1	GPF
Ségoucoura	1	GPF
Sourouyel	1	GPF
Missirah Sarakholé	1	GPF

- Les principaux métiers exercés dans l'artisanat sont :
 - Forage
 - Cordonnerie
 - Maçonnerie
 - Tissage
 - Boulangerie

De par le nombre relativement important de fours traditionnels à pain (40), la consommation du pain semble être généralisée dans la communauté rurale et faisant de la boulangerie le corps de métier le plus répandu.

Les activités artisanales sont dans la plupart des cas des activités secondaires.

2.1.3 Secteur tertiaire

A - Commerce

La communauté rurale compte 24 boutiques et 1 marché hebdomadaire localisé à Nétteboulou.

Les boutiques sont de petite taille, à la limite des échoppes qui fournissent généralement des produits de première nécessité et des biens à usage courant. Il faut noter que compte tenu de la proximité de la République de Gambie la fraude est très active.

Au niveau du marché hebdomadaire, les échanges portent principalement sur les produits agricoles, de cueillette et le bétail.

D'une manière générale, la circulation des biens est quelque peu limitée par l'enclavement et le manque de moyens de transport.

B - Transports

Les voies de communication sont principalement constituées par des pistes non aménagées, en très mauvais état.

Le réseau routier classé qui passe dans la communauté rurale est composé de :

- 2 routes nationales bitumées :

- la nationale N° 6 traversant la partie Sud de la communauté rurale sur environ 16 km et reliant Tambacounda / Vélingara / Kolda / Ziguinchor
- la nationale n°7 traversant sur 13 km environ la partie centrale de la communauté rurale et reliant Tambacounda / Kédougou .

- 3 routes départementales :

- La départementales N° 512 (piste de production aménagée) Tambacounda / Darsalam / Oundoudou Diakha / Dianké Makhan (Ardt Bala).
- La départementale N° 500 (piste non aménagée) Nationale N° 6 (Nétéboulou / Bantantinti / Fodécounda Ansou / Maka (Ardt Maka).
- La départementale N° 515 (piste non aménagée) Nétéboulou / Barkeyel / Niaoulé Tanou (Ardt de Missirah).

En matière de transports un certain nombre de liaisons traversent la communauté rurale par la départementale 512 et la Nationale N° 6 et N° 7. Une liaison journalière existe entre Fodécounda Ansou et Tambacounda. Le jour du marché hebdomadaire à Nétéboulou (tous les Mardis) constitue une occasion de renforcement des moyens de transport.

Cependant, les populations se déplacent souvent en charrette, vélo ou à pied.

C - Poste et Télécommunications

La communauté rurale ne dispose pas d'un bureau de poste. Il existe à Nétéboulou, siège de la communauté rurale, un point phone et deux abonnées.

D - Tourisme

Le type de tourisme pratiqué dans la communauté rurale est un tourisme cynégétique, lié à la présence de zones amodiées, appartenant à des privés. Ces zones amodiées, au nombre de trois (Guénoto, Gouloumbou et Noumouyel), couvrent la presque totalité du Territoire communautaire.

Dans la communauté rurale est implanté un seul campement de chasse à Guénoto dans la dite zone amodiée.

Les retombées de l'activité touristique ne profitent pas à la communauté rurale.

2.1.4 Secteur Quaternaire

A - Education

A.1 - Education formelle

Evolution des infrastructures

ECOLES	NOMBRE DE CLASSES			
	1996 /1997	1995 /1996	1994 /1995	1993 /1994
1 Bantantinti	4	4	4	4
2 Darsalam	3	3	2	1
3 Djinkoré Peul	1	1	-	-
4 Farba	1	1	1	1
5 Fodécounda Ansou	1	-	-	-
6 Kéniéba	1	1	-	-
7 Koulary	1	1	1	1
8 Madina yéra	1	-	-	-
9 Nétéboulou	6	6	6	6
10 Oundoudou Diakha	1	1	-	-
11 Ségoucoura	2	2	2	2
12 Sourouyel	2	2	2	2
13 Thiara	1	-	-	-
TOTAL	25	22	18	17

Source : IA Tambacounda

Entre l'année scolaire 1993 / 1994 et 1996 / 1997 le nombre d'écoles a presque doublé et le nombre de classes a augmenté de 47 %. A l'année scolaire 1997 / 1998, il est ouvert 4 nouvelles classes ce qui porte le nombre à 29.

La communauté rurale compte 4 écoles à 1 classe et 6 classes en abris provisoires. Les autorités académiques ont opté pour le renforcement du cycle des écoles existantes et la suppression progressive des abris provisoires. A cet effet, un programme de construction de salles de classes, dont des fonds sont disponibles, sera mis en œuvre à partir de 1999.

Les écoles de la communauté rurale et le nombre de classe à construire concernés par ce programme sont : Fodécounda Ansou = 3 classes, Djinkoré Peul = 1 classe, Darsalam = 1 classe.

Evolution des effectifs

ANNEE	EFFECTIFS				
	Total	Garçons	%	Filles	%
1993 / 1994	477	358	75	119	25
1994 / 1995	461	347	75	114	25
1995 / 1996	702	443	63	259	37
1996 / 1997	896	569	64	327	36

Source : I.A Tambacounda

Selon les données, on note une augmentation très importante des effectifs, particulièrement les deux dernières années. L'accroissement se situe autour de 88 % entre l'année scolaire 1993 / 1994 et 1996 / 1997.

On remarque aussi que l'écart important qui existait entre les garçons et filles tend à résorber par une scolarisation de plus en plus massive des filles.

En outre, on constate que les classes sont sous - utilisées, bien que l'évolution de l'occupation montre une tendance au renforcement.

Evolution du nombre moyen d'élèves par classe

ANNEE	NOMBRE ELEVES / CLASSE
1993 / 1994	28
1994 / 1995	26
1995 / 1996	32
1996 / 1997	36

Il faut noter que l'école de Néttéboulou est érigée en centre d'examen d'entrée en 6e et du Certificat d'Etudes Primaires. Elle est dotée d'une Association de parents d'élèves dynamique. Le manque de données sur la population ou leur mauvaise qualité ne permet pas de mesurer le niveau de scolarisation.

Parmi les problèmes auxquels l'école est confrontée dans la communauté rurale, il y a l'éloignement, le manque de fournitures et le nombre élevé d'écoles à cycle incomplet qui freine le rythme de recrutement.

A2 - Alphabétisation

Il existe dans la communauté rurale 24 centres d'alphabétisation, dispensant les cours en langues nationales Pulaar, Mandingue et Soninké avec 5 organismes. La répartition des centres par langue qui s'établit comme suit, fait ressortir que 50 % font du Pulaar.

LANGUES	CENTRES	ORGANISMES
Pulaar	12	SODEFITEX - Privés
Mandingue	9	Etat - SODEFITEX - Privés - APROVAG
Soninké	3	GADEC - privés

En ce qui concerne les auditeurs, leur nombre n'est pas maîtrisé. Malgré cela, on peut penser que l'alphabétisation connaît un essor, eu égard au nombre relativement élevé de centres, presque à égalité avec le nombre des écoles formelles.

B - Santé

Dans la communauté rurale de Nétéboulou il n'existe qu'un poste de santé localisé au siège de la communauté rurale, 1 maternité rurale non équipée et non fonctionnelle et 7 cases de santé dont 1 seulement fonctionnelle. Il en découle que la couverture sanitaire est très faible et mauvaise à la fois, d'autant plus que les infrastructures fonctionnelles se trouvent à l'extrême Sud de la communauté rurale.

Les principales maladies rencontrées sont : Paludisme, infections respiratoires, gastro - anthérites, MST.

Au niveau du poste de santé de Nétéboulou, la gestion financière du comité de santé est comme suit de 1994 à 1996. Les données de 1997 ne sont pas disponibles.

Recettes

RUBRIQUE	1994	1995	1996
Médicaments	1.688.740	1.756.490	2.107.960
Consultations adultes	163.875	197.300	218.000
Consultations enfants	71.850	87.400	95.550
Consultations nourrissons	48.200	39.950	46.750
Consultations prénatale	17.100	33.700	26.200
Accouchements	17.000	26.000	35.000
Autres recettes	-	5.700	27.230
TOTAL	2.006.765	2.146.540	2.556.690

Source : Centre de santé - Tambacounda

Dépenses

RUBRIQUE	1994	1995	1996
Médicaments	1.181.949	1.272.120	1.567.154
Outils de gestions	35.000	62.700	63.800
Chaîne de froid	22.550	22.560	23.050
Activités avancées	28.300	61.400	66.250
Personnel	247.310	264.465	312.340
Maintenance	42.550	47.460	205.735
TOTAL	1.557.659	1.730.795	2.238.329

Source : Centre de santé - Tambacounda

Il ressort des données que les recettes et les dépenses sont d'une année à une autre en hausse, alors que les bénéficiaires régressent. En outre, on note que les recettes de chaque rubrique ont augmenté d'une manière significative, sauf celles des consultations de nourrissons qui ont évolué en dents de scie. Au niveau des différents postes de dépense, la même tendance à la hausse est observée, mais de façon plus marquée pour les dépenses en médicaments, des activités avancées, de personnel et de maintenance.

Au regard des résultats du comité de santé, on peut considérer que les soins de santé primaire se développent dans la communauté rurale.

C - Jeunesse et Sports

La communauté rurale de Nétteboulou est pauvre en infrastructures de loisir. On dénombre 1 foyer des Jeunes non fonctionnel, implanté à Nétteboulou et 7 terrains de football non aménagés qui ne sont que des aires de jeu.

La pratique sportive est la principale activité des jeunes, notamment le football pendant les navétanes.

Dans le domaine économique, il faut dire que dans chaque village, traditionnellement les jeunes réalisent leurs champs collectifs et s'adonnent à des travaux collectifs rémunérés. Cela n'exclut pas que chacun participe aux tâches familiales.

D - Hydraulique

Les infrastructures hydrauliques existantes dans la communauté rurale sont comme suit par catégories.

- 2 Forages (Nétteboulou équipé - Ségoucouira non équipé)
- 17 Puits hydrauliques
- 79 Puits traditionnels

Le nombre important d'ouvrages laissent apparaître que les besoins en eau sont satisfaits. Loin de là, leur fonctionnalité connaît des faiblesses notoires.

En effet, la plupart des puits traditionnels sont confrontés pendant la saison sèche à des problèmes de tarissement. Le forage de Nétteboulou qui se situe à 100 m environ du village, est équipé d'un château d'eau au sol qui ne permet pas de réaliser des raccordements.

Ainsi, les populations s'alimentent toujours aux puits. Le forage ne fonctionne que pendant la saison sèche pour l'abreuvement du bétail, notamment celui des transhumants. Dans ces conditions, le Comité de Gestion du forage ne peut pas s'en tirer à bon compte.

Le manque d'eau pour l'alimentation des populations et l'abreuvement du bétail est réel dans la communauté rurale de Nétteboulou, notamment en saison sèche, période pendant laquelle plusieurs puits s'assèchent (les puits traditionnels sont plus concernés), accompagné d'une demande très forte en eau.

2.2 ORGANISATIONS DE LA COMMUNAUTÉS RURALE

2.2.1 Le Conseil Rural

A- Composition et Caractéristiques

Le Conseil Rural de Nétteboulou compte 28 conseillers dont 2 femmes. Il faut cependant signaler le décès d'un conseiller, portant le nombre actuel à 27.

Par rapport à la législature précédente, le Conseil a été renouvelé à 68 %. On note que 21 % des conseillers ont eu deux législatures et 11 % sont à leur troisième législature.

Les partis représentés sont le PS et la LD / MPT et le premier parti cité occupe 96 % des sièges.

Le conseil rural est relativement jeune puisque la moyenne d'âge tourne autour de 48 ans. En outre, près de 60 % des conseillers ont moins de 50 ans et le plus jeune conseiller à moins de 30 ans.

La composition ethnique et professionnelle du conseil rural se caractérisent comme suit :

- Mandingues = 63 %
- Peuls = 33 %
- Sarakholés = 4 %

Pour les caractéristiques professionnelles qui s'établissent comme suit, on note au sein du conseil la prédominance des agriculteurs/éleveurs.

- Agricultures / Eleveurs = 74 %
- Artisans = 11 %
- Encadreurs = 7 %
- Secrétaires = 4 %
- Ménagères = 4 %

Le taux d'analphabétisme des conseillers se situe autour de 59 % et parmi les instruits 82 % le sont en français et 18 % en langues nationales Poular et Mandingues.

Composition et caractéristiques du conseil rural

PRENOMS ET NOM	SEXE	NOMBRE LEGISLATURE	ETHNIE	PROFESSION	NIVEAU INSTRUCTION	LIEU DE RESIDENCE	OBSERVATIONS
1 Diamé SIGNATE	M	3	Mandingue	Cultivateur	Primaire	Néttéboulou	Président
2 Saloum CISSE	M	3	Mandingue	Cultivateur	Pimaire	Néttéboulou	1er Vice - Président
3 Toumani SOW	M	1	Peul	Cultivateur	Primaire	Koumkouba	2e Vice - Président
4 Papa Sadouba FOFANA	M	2	Mandingue	Mécanicien	1ère	Néttéboulou	
5 Kadiatou DIALLO	F	1	Peul	Secrétaire	Etude secondaire	Kéniéba	
6 Malamine SIGNATE	M	1	Mandingue	Encadreur	Etude secondaire	Néttéboulou	
7 Mamady SIGNATE	M	1	Mandingue	Agent / SODEFITEX	Etude secondaire	Néttéboulou	
8 El Hadji Mamadou TOURE	M	2	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Bantantinty	
9 Demba GOUMANE	M	3	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Darsalam	
10 Mahamadou BAYO	M	2	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Fodécounda Ansou	
11 Dieynabou DILLO	F	1	Peul	Ménagère	Analphabète	Djinkoré Peul	
12 Mamady KANTE	M	1	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Faraba	
13 Kaourou DIAWARA	M	1	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Madina Guénoto	
14 Aliou SOW	M	1	Peul	Cultivateur	Analphabète	Saré Bouré	
15 Demba SOW	M	1	Peul	Cultivateur	Analphabète	Sourouyel	

PRENOMS ET NOM	SEXE	NOMBRE LEGISLATURE	ETHNIE	PROFESSION	NIVEAU INSTRUCTION	LIEU DE RESIDENCE	OBSERVATIONS
16 Sory DEMBELE	M	2	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Néttéboulou	
17 Moussa DEMBELE	M	1	Mandingue	Cultivateur	Primaire	Néttéboulou	
18 Mbemba Kéoulé KEITA	M	1	Mandingue	Cultivateur	Secondaire	Néttéboulou	
19 Tambanding OUALY	M	1	Mandingue	Cultivateur	Analphabète	Bantantinti	
20 Yaya KANTE	M	1	Mandingue	Artisan	Analphabète	Sourouyel	
21 Kéba BA	M	1	Peul	Eleveur / Agriculteur	Analphabète	Saré Niana I	
22 Amadou BA	M	1	Peul	Cultivateur	Alphabétisé	Saré Saloum	
23 Kouye DIATTA	M	1	Mandingue	Cultivateur	Alphabétisé	Djinkoré Manfing	
24 Sara BAYO	M	1	Mandingue	Artisan	Analphabète	Djinkoré Manfing	
25 Mamadou SOW	M	2	Peul	Eleveur / Agriculteur	Coran	Djinkoré Peul	
26 Alana CAMARA	M	2	Peul	Cultivateur	Coran	Djinkoré Manfing	
27 Mahamadou TRAORE	M	1	Sarakholé	Cultivateur	Coran	Missirah Sarakholé	
28 Ousmane DIAO	M	1	Peul	Cultivateur	Coran	Djinkhoré Peul	Décédé

B - Organisation et fonctionnement

Conformément à la réglementation, le conseil rural est doté d'un bureau, composé d'un président et de deux vice - présidents. Il s'y ajoute un secrétaire élu.

Par contre il n'existe pas encore de commissions, ni de registre foncier.

Le fonctionnement est assez correct du fait que les réunions ne sont pas entravées par des clivages au sein du conseil rural. Cependant, l'inexistence de commissions réduit considérablement la capacité d'intervention du conseil rural.

C - Moyens

- Moyens matériels

- 1 Maison communautaire
- des chaises
- 2 tables
- 1 Armoire

- Moyens en personnel

- 1 Secrétaire (non pris en charge)

- Moyens Financiers

Le budget constitue le moyen de mobilisation des ressources financières de la communauté rurale. Pendant deux ans, en 1994 et 1995, le budget prévisionnel est resté stationnaire. Il a connu un accroissement de 13 % en 1996 et de 10 % en 1997.

De 1994 à 1997, les prévisions sur la taxe rurales sont restées les mêmes et la part de la taxe rurale dans les budgets a régressé d'année en année. Dans la même période, le budget prévisionnel de fonctionnement a augmenté de près de 10 %, alors que celui des investissements a connu un accroissement de 5,6 %.

Le budget de la communauté rurale est très modeste et ne peut en aucun cas constituer la principale source des moyens financiers pour l'amélioration du cadre de vie de la population.

Budget prévisionnel

ANNEE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	PART TAXE RURALE	
				TOTAL	%
1997	3.060.000	6.017.480	9.077.480	3.600.000	39,6
1996	1.620.000	6.606.060	8.226.060	3.600.000	43,8
1995	1.740.000	5.030.000	7.270.000	3.600.000	49,5
1994	1.570.000	5.700.000	7.270.000	3.600.000	49,5

Source : Trésor Tambacounda

D - Capacités des Conseillers

Compte tenu du taux relativement élevé d'analphabétisme et de renouvellement du Conseil Rural, les capacités des conseillers à gérer l'institution et à maîtriser les textes de la décentralisation sont très faibles. Cependant, le Président qui est à sa troisième législature a acquis une certaine expérience.

Il s'avère nécessaire de mettre en place un programme de formation des élus locaux allant dans le sens du renforcement de leurs capacités d'intervention.

La formation des conseillers est indispensable au regard de leurs nouvelles attributions qu'ils ne maîtrisent pas en général. Ceci a des répercussions négatives sur la bonne marche de l'institution communautaire.

E - Gestion des terres

Il n'y a pas de lisibilité dans la gestion des terres du domaine national. La gestion traditionnelle des terres est toujours en vigueur, sinon prime encore dans la communauté rurale, notamment au niveau des terroirs villageois. D'ailleurs lors de la mission sur le terrain, il n'est pas rare qu'une organisation porteuse d'une idée de projet agricole dire que l'affectation de la parcelle sera faite par le chef du village.

Les demandes d'affectation de terres proviennent généralement de promoteurs individuels ou de certaines organisations assez bien structurées. Les terres visées sont des terres à grande valeur agricole (au bord du fleuve Gambie et des Bas - fonds).

L'occupation de l'espace communautaire n'est pas suffisamment maîtrisée par le Conseil Rural. Il arrive souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs par manque de délimitations des zones de parcours du bétail. En outre, le Conseil Rural se hasarde à affecter des terres relevant de la forêt classée de Gouloumbou.

F - Bilan

En matière de recouvrement des recettes

ANNEE	PREVISIONS ET RECETTES	REC OUVREMENT	TAUX RECOUVREMENT
1997	9.077.480	3.023.940	33,3 %
1996	8.226.060	2.865.683	34,8 %
1995	7.270.000	2.982.286	41,0 %
1994	7.270.000	2.377.920	32,7 %

Source : Trésor de Tambacounda

Par rapport aux prévisions de recettes, les taux de recouvrement obtenus peuvent être considérés de faibles. Les recettes varient d'une année à l'autre et à partir de 1995, il y a une tendance à la baisse.

De 1994 à 1997, les recettes de la communauté rurale sont tirées de la taxe rurale, des patentes, des amendes de simple police, des produits de fourrière, des frais de bornage, des fonds de concours de l'Etat et des imprévus. Il faut cependant signaler que d'une année à une autre les recettes permanentes sont constituées par la taxe rurale et les amendes de simple police. La prise en compte du total de ces deux sources principale de recette fait ressortir que le taux de recouvrement se dégrade de plus en plus. E effet, de 53 % en 1995, le taux est descendu à 27 % en 1996 pour tombé à 19 % en 1997.

Le taux de recouvrement de la taxe rurale a connu une régression à partir de 1996 mais d'une façon plus marquée et alarmante en 1997. Pour le Conseil Rural cette situation est liée au refus des populations d'honorer la taxe rurale et au manque de moyens de déplacement.

Il est plus qu'urgent de corriger cette tendance qui ne milite pas en faveur du développement de la collectivité locale.

Recouvrement des recettes par produit

NATURE	1997			1996			1995			1994		
	Prévu	Recouvré	%									
Taxe rurale	3.600.000	32.000	0,9	3.600.000	998.000	27,7	3.600.000	2.256.000	62,7	3.600.000	1.761.000	48,9
Patentes	-	-	-	30.000	39.000	130,0	-	-	-	50.000	51.780	103,6
Amendes	2.000.000	1.027.784	51,4	2.000.000	532.283	26,6	2.000.000	726.286	36,3	2.000.000	565.140	28,3
Fourrière	100.000	20.000	20,0	100.000	96.000	96,0	-	-	-	-	-	-
Frais bornage	50.000	20.000	40,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds concours	1.200.000	1.873.940	15,6	-	1.200.000	-	-	-	-	-	-	-
Imprévus	100.000	50.000	50,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7.050.000	3.023.940	42,9	5.730.000	2.865.683	50,0	5.600.000	2.982.286	53,3	5.650.000	3.779.920	42,1

Source : Trésor Tambacounda

En matière de réalisations financières

ANNEE	PREVISIONS		REALISATIONS		TAUX REALISATION		REALISATIONS TOTALES	
	Fonct.	Inv.	Fonct.	Inv.	Fonct.	Inv.	TOTAL	%
1997	3.060.000	6.017.480	1.969.800	1.646.858	64,4 %	27,4 %	3.616.658	39,8
1996	1.620.000	6.606.060	950.000	1.079.000	58,6 %	16,3 %	2.029.000	24,7
1995	1.740.000	5.530.000	1.317.025	2.079.058	75,7 %	37,9 %	3.414.083	47,4
1994	1.570.000	5.700.000	1.071.320	1.625.000	68,2 %	28,5 %	2.696.320	37,1

Source : Trésor Tambacounda

Au regard des données du tableau ci - dessus, il ressort que le volume annuel des réalisations financières est très faible, surtout celui des investissements. Dans ces conditions il s'avère difficile, voire impossible de promouvoir le développement de la communauté rurale.

On note que la part annuelle des investissements dans le total des réalisations tend à régresser au profit du fonctionnement.

En matière de réalisations physiques

NATURE	1994	1995	1996	1997
Equipement maison communautaire	200.000	200.000	200.000	199.8000
Construction de Hall	825.000	-	-	-
Fournitures scolaires	200.000	150.000	-	-
Appui aux groupements des jeunes	200.000	-	-	200.000
Prophylaxie du bétail	200.000	50.000	100.000	-
Appui aux G.P.F	-	200.000	200.000	-
Fonctionnement foyer des jeunes	-	200.000	-	-
Construction de classes	-	1.147.058	-	1.147.058
Lutte phytosanitaire	-	100.000	100.000	100.000
Lutte contre les feux de brousse	-	50.000	-	-
Entretien et fonctionnement forage	-	-	229.000	-
Equipements sportifs	-	-	250.000	-
TOTAL		2.097.058	1.079.000	1.646.858

Source - Trésor Tambacounda

Entre 1994 et 1997, les réalisations physiques touchent presque l'ensemble des préoccupations des populations et des groupes socio - professionnels de la communauté rurale. Mais il est quand même curieux que le secteur de l'hydraulique qui est prioritaire dans la zone ne soit pas concerné. Cela est peut être dû aux moyens financiers disponibles qui ne sont en rapport avec le coût relativement élevé d'un ouvrage hydraulique. Il faut signaler que le conseil rural a entrepris les années antérieures à la réparation de puits.

D'une manière générale, les efforts d'investissement par nature se caractérisent dans le temps par leur discontinuité. Ainsi, certaines activités à caractère permanent ont connu des réalisations intermittentes (lutte contre les feux de brousse , etc.)

2.2.2 Organisations de base

Les réunions intervillageoises ainsi que les enquêtes complémentaires au niveau des structures techniques ont permis de recenser dans la communauté rurale 18 types d'organisations socio - professionnelles, regroupant des organisations.

Cependant, toutes les organisations n'ont pas été recensées pour la simple raison que tous les villages et l'ensemble des organisations n'ont pas répondu aux réunions intervillageoises.

Types d' Organisations de base

TYPES D'ORGANISATION	NOMBRE		OBSERVATIONS
	Organisations	Membres	
Coopérative agricole	1	-	
Sections agricole	10	785	
GPF fédérés	11	541	
GPF non fédérés	31	731	
GIE mixtes	1	88	dont 58 femmes
GIE Masculin	17	925	
Associations intervillageoises	2	146	
Associations de jeunes garçons	25	-	
Association des jeunes filles	1		
Associations des adultes	2	-	
ASC	2	-	
Associations des forgerons	1	-	
Associations des Parents d'Elèves	1	12	
Comité de gestion de forage	1	-	
Comité de santé	1	-	
Comité de Gestion et de Développement	18	78	Foresterie
Coopérative d'éleveurs	1	92	
Groupements des Producteurs de coton	ND	ND	

Pour les organisations répertoriées lors des réunions intervillageoises, leurs activités sont essentiellement tournées vers l'agriculture, l'élevage le commerce, l'artisanat, le crédit, l'éducation, la santé, l'hydraulique et la foresterie. La plupart de ces organisations pratiquent des activités multiples.

En se référant aux dates de création, on se rend compte que le rythme de création des organisations a été plus intense en 1997 et 1998, laissant entrevoir que le mouvement associatif moderne est récent dans la communauté rurale. Cet engouement semble être provoqué par la campagne de sensibilisation menée autour du Fonds de Développement Local.

Au cours des réunions intervillageoises, la mission a sensibilisé la population sur la nécessité de former des organisations.

Comme le mouvement associatif est récent dans la communauté rurale, il va s'en dire que la plupart des organisations n'a pas d'expérience et même certaines d'entre elles sont inactives. Dans ce contexte, il sera nécessaire de mettre en place un programme de formation et d'encadrement pour les organisations qui bénéficieront des financements du Fonds Local de Développement Local afin de minimiser les risques d'échec.

D'une manière générale, la structuration de la population en organisations est encore faible. Il est fort probable que le financement effectif des projets des groupes organisés suscitera et renforcera l'auto - organisation de la population.

SYNTHESE DES ORGANISATIONS DE BASE

VILLAGE	TYPE ORGANISATION	RESPONSABLE	DATE CREATION	NBRE MEMBRE S	INSTRUCTION			DOMAINE D'ACTIVITE	REALISATIONS	
					F	A	a		PHYS	FIN
Darsalam	GIE « FARAFINA »	Daouda DIARRA	1994	88	8	1	6	Agriculture Commerce Exploitation forestière Alimentation Industrie	Néant	50.000
	GIE« MOUNIA »	Mamadou KANTE	27 / 10 / 97	32	6	0	3	Agriculture Elevage Arboriculture Commerce Crédit	Défrichement de 5 ha 1 Houe Sinc 1 Charrette à cheval 1 Charrue 1 Semoir 1 Charrette à âne	577.000
Saré Ndouké	GPF	Maimouna COULIBALY	1998	10	0	0	1	Agriculture Petit commerce	0,50 ha champ collectif	5.000
Sinthiou Kaly	GPF	Adja BASSE	1996	25	0	0	1	Agriculture	0,50 ha champ collectif	10.000
Bandiagara	GPF	Penda DIALLO	1994	25	0	0	1	Agriculture	0,50 ha champ collectif	Néant
Saré Moudou DIAW	GPF	Penda BA	1994	16	0	0	3	Agriculture Artisanat	0,50 ha champ collectif	5.000
Kénidala	GPF	Awa BA	1993	35	0	0	1	Agriculture Petit commerce	0, 50 ha champ collectif	20.000
Oundoundou Kouthia	GPF	Penda DIALLO	1993	34	0	0	3	Agriculture Petit commerce	1 ha champ collectif	55.000
Missirah Sarakholé	GPF	Koumba DIABY	1986	77	2	0	0	Agriculture Elevage	1 ha clôture en grillage 1 moulin à mil	500.000

VILLAGE	TYPE ORGANISATION	RESPONSABLE	DATE CREATION	NBR MEMBRES	INSTRUCTION				DOMAINE D'ACTIVITE	REALISATIONS	
					F	A	a	S		PHYS	FIN
Missirah Sarakholé	ASSOCIATION INTER - VILLAGEOISE	Mahamadou TRAORE	1986	112	5	4	9	ND	Agriculture Elevage Arboriculture	1 ha champ collectif 8 km de piste	75.000
Sitaoulé Mandingue	GIE « SITAOULE MANDING »	Ibrahima DIATTA	1997	40	7	0	4	ND	Agriculture Elevage Petit commerce Crédit	Banque céréalière	1.100.000
Djinkhoré Peul	GIE	Boubacar DIALLO	1988	30	1	0	15	ND	Agriculture Elevage	Néant	1.175.000
Sinthiou Kéniéba	GPF	DJIZNABA DIALLO	1995	32	0	0	0	32	Agriculture Elevage Commerce Transport	Champ collectif de 1 ha de mil et de 6 ha de sesame Embouche ovine	100.000
Saré Mandy	GPF	Galo SOW	1997	28	0	0	12	ND	Petit commerce Artisanat	1 boutique 1 Magasin	75.000
Djinkoré Manfing	GPF	Salimatou BATHILY	1997	46	0	0	0	46	Petit commerce Artisanat	Néant	60.000
Madina Yéra	GPF	Fatimata SOW	1992	26	0	0	10	ND	Petit commerce	Néant	70.000
		Sétou WALY	1994	25	0	0	0	25	Agriculture Petit commerce	1 ha champ collectif	7.500
		Aissata DIATTA	1993	28	0	0	5	ND	Agriculture Petit commerce Crédit	1 ha champ collectif	695.000

VILLAGE	TYPE ORGANISATION	RESPONSABLE	DATE CREATION	NBRE MBRES	INSTRUCTION				DOMAINE D'ACTIVITE	REALISATIONS	
					F	A	a	S		PHYS	FIN
Saré Bouré	GPF	Penda sow	1996	30	0	0	0	30	Agriculture Petit commerce Crédit	0,50 ha champ collectif	491.000
Nématoba	GPF	NDamba NABANE	1996	22	0	0	3	ND	Agriculture Petit commerce Crédit	1 ha champ collectif	494.000
Madina Sibikiling	GIE« BUNTUNG »	Sadio CISSE	1993	22	15	0	3	ND	Agriculture Sylviculture Elevage Commerce Assainissement Transport	5 cases 1 puits 2 bassins 1 tracteurs 1 cheval 2 houes sine 2 semoirs 2 pulvérisateurs 5 ha Petit matériel	450.000
Néttéboulou	GIE« DIOULACOUNDA »	Mamadou SIGNATE	1997	8	8	0	0	0	Agriculture Elevage Commerce Exploitation forestière Transport	1 Taxi 1 Local	2.500.000
	GIE« OULY »	Chérif KEITA	1992	75	60	0	15	ND	Agriculture Elevage ovine Arboriculture Crédit Main d'oeuvre agricole	1 Magasin céréaliier 13 ha 1 Motopompe 2 Houes sine 1 Paire de boeuf 3 T se semence de riz 1 T d'engrais	1.100.000
	GPF	Nanakoto DIAMBA	1991	110	2	0	0	ND	Agriculture Petit commerce Crédit	1 ha champ collectif 2 T de mil 2 Machine à coudre	775.000
VILLAGE	TYPE ORGANISATION	RESPONSABLE	DATE CREATION	NBRE MBRES	INSTRUCTION				DOMAINE D'ACTIVITE	REALISATIONS	

Madina Guénoto	GPF	Fatima BAYO	1992	51		6	0	0	0	ND	Agriculture Petit commerce	0,50 ha champ collectif 2 Moulin à pate d'arachide	15.000
Bantantinti	GPF	Cira DIAWARA	1983	105		1	0	0	0	ND	Arboriculture Petit commerce Crédit	1 ha champ collectif 1 Moulin à mil	740.000
Faraba	GIE« BOSOCOUNDA »	Mamady KANTE	1981	97		5	0	25	0	ND	Agriculture Arboriculture Crédit Main d'oeuvre agricole	20 ha bananeraie 2 ha riz 1 pompe 1 Moulin à mil	2.890.000
Koulary	GPF	Niagarou CAMARA	1985	89		0	0	0	0	89	Arboriculture Petit commerce Crédit	1 ha bananeraie	113.5000
Diadalla	GPF	Débou DIABY	1998	50		0	0	0	0	50	Agriculture	1 ha champ collectif	50.000
Kounkouba	GPF	Coumba DIALLO	1998	23		0	0	0	0	23	Petit commerce Crédit	Néant	505.000
	GPF	Aldiouma BA	1998	34		0	0	0	0	34	Petit commerce	Néant	480.000

2.2.3 Esquisse des flux financiers au niveau du Conseil Rural et des organisations de base

C'est une tentative de maîtriser un aspect des flux financiers dans la communauté rurale, particulièrement au niveau de certains organismes. Il faut reconnaître que cette approche est quelque peu biaisée et le résultat auquel on abouti est parcellaire. Le manque de données n'a pas permis d'aborder correctement cette question.

Cependant, à travers ces données de 1997 / 1998, on peut se faire une idée sur la capacité financière des populations de la communauté rurale et sur la caractéristique des flux financiers. Les caractéristiques des flux financiers sont comme suit :

Commercialisation des produits agricoles		
• Arachide	12.316.950	
• Coton	ND	
Crédits Octroyés aux organisations		18.512.132
• Sections agricoles	8.326.632	
• G.I.E	4.617.000	
• G.P.F	5.568.500	
Fonds en Caisse ou fonds de roulement		4.848.500
• G.I.E	3.105.000	
• G.P.F	1.633.500	
• Associations intervillageoises	110.000	
Fonds dans les institutions financières		2.400.000
• G.I.E	2.010.000	
• G.P.F	315.000	
• Associations intervillageoise	75.000	
Recettes		5.260.389
• Conseil Rural	3.023.724	
• Comités de santé	2.236.665	

Il apparaît que les organisations travaillent avec les institutions financières en recourant au crédit et en participant à l'épargne. Ce sont des paramètres qui militent en faveur du mode d'intervention du Fonds de Développement Local.

Il faut signaler que la campagne agricole 1997/1998 a été très mauvaise dans la zone. Ainsi, les revenus tirés de la commercialisation des produits agricoles sont nettement en deçà de la normale.

2. 2. 4 Les intervenants dans la communauté rurale

Les partenaires traditionnels des populations sont les services techniques déconcentrés de L'état. Ils disposent de ressources humaines qualifiées, mais les moyens de fonctionnement et de mobilité font défaut de sorte que leur appui aux populations est limité.

Il existe d'autres partenaires qui appuient les communautés de base ou qui vont s'impliquer bientôt. Les principaux sont :

- **Projet de Promotion des Micro - Entreprises Rurales (PROMER)**

C'est un projet qui intervient en amont et en aval de la production dont l'objectif est la création de 1.200 micro entreprises rurales réparties comme suit par catégorie : 50 % pour les femmes, 30 % pour les jeunes et 20 % pour les adultes.

D'une durée de 6 ans, le projet est financé par le FIDA. Les quatre premières années, il couvrira les régions de Tambacounda et de Kolda et les deux dernières années, celles de Kaolack et de Fatick.

Le projet a démarré en Janvier 1997 et il est à sa phase opérationnelle. Ainsi, 16 dossiers sont en montage financier. Pour l'encadrement local un Animateur Economique Polyvalent est installé à Gouloumbou et couvre la communauté rurale de Nétteboulou.

- **Fonds de Développement Local (FDL)**

Il intervient dans le département de Kédougou et l'arrondissement de Missirah. Le programme est financé par le PNUD / FENU pour une durée de 4 ans. Il a démarré en mai 1997 et vise à lutter contre la pauvreté en mettant à la disposition des collectivités locales des mécanismes et outils de financement, de planification et de gestion décentralisée favorables à un développement socio - économique local.

Ce programme va entrer bientôt dans sa phase opérationnelle sur la base d'outils de planification en cours d'élaboration avec l'appui technique et financier du Fonds de Développement Local. Les cibles intéressées par le Fonds de Développement Local sont les groupements, les villages, les communautés rurales et la commune de Kédougou.

- **Projet d'Appui au Groupements de Promotion Féminine (PAGPF)**

Il est financé par le Fonds Nordique, la BAD et la Coopération Belge. Ses domaines d'intervention sont : l'alphabétisation des femmes, l'allégement des travaux féminins, le crédit, la construction de cases foyers, l'hydraulique et l'IEC. Les cibles du projets sont : les groupements et associations de femmes et de jeunes. Il est construit dans la communauté rurale de Missirah deux cases foyers qui pratiquent le crédit tournant, couvrant l'Arrondissement. A ce titre, 11 Groupements de Promotion Féminine de la communauté rurale, affiliés à ces cases foyers ont bénéficié d'un crédit tournant de 24 mois d'un montant de 1.500.000 F.

- **SODEFITEX**

Elle vise en priorité les producteurs de coton qu'elle organise en groupements. La SODEFITEX joue le rôle de facilitateur auprès de la CNCAS pour l'accès des producteurs aux crédits intrants et matériel agricole. En outre, elle encadre les producteurs et leur achète la production.

- **SONACOS / SONAGRAINE**

Son domaine d'intervention touche l'approvisionnement en semences d'arachide, l'octroi de crédits intrants et la commercialisation de la production arachidière.

- **Projet pour la Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution.**

Il intervient dans le département de Tambacounda et dans la région de Kolda sur financement Banque Mondiale pour une durée de sept ans. Il vise l'aménagement des forêts naturelles pour la production de bois - énergie et l'appui à la filière charbon. Les groupements villageois sont concernés par ce projet qui est à sa phase de mise en place.

- **Schéma Pilote d'Aménagement des Forêts de Terroirs de la Communauté Rurale de Nétéboulou.**

C'est une expérience de gestion collective et durable des ressources forestières, financée par le FAC. Le projet couvre une superficie à aménager de 15.210 ha de forêts naturelles et concerne 18 villages constitués en 7 groupes de villages ayant chacun à sa tête un Comité Intervillageois de Gestion et de Développement. Dans le schéma d'aménagement, la superficie est divisée en 7 blocs et chaque bloc est divisé en trois séries à savoir : Agro - forestière, forestière, usager. Il reste présentement à réaliser le parcellaire dans les séries forestières. Les activités du projet sont arrêtées pour des raisons semble - t - il de financement.

- **Programme d'Appui aux PME / PMI - Création d'Emplois et Génération de Revenus**

Sous l'égide du Ministère de l'Industrialisation et de l'Artisanat et de l'ONUDI, ce programme est en cours de formulation. Entre autres le programme se propose de développer l'agro - industrie.

- **Union Régionale des Coopératives Agricole de Tambacounda (URCAT)**

Elle appuie les Coopérateurs pour la commercialisation de l'arachide et l'octroi des crédits d'intrants et de matériel agricole. L'union contribue à la formation des coopérateurs.

• **Groupe d'Action pour le Développement Communautaire**
(GADEC)

Son intervention touche les Associations villageoises de développement dans les domaines suivants : réalisation de puits et de mini - barrages, formation en gestion, alphabétisation, mise en place de banques céréalières, de semences d'arachide, des produits maraîchers, des caisses d'épargne - crédit.

Dans la communauté rurale, des populations ont bénéficié des programmes hydrauliques et d'alphabétisation du GADEC.

• **Association des Producteurs de la Vallée de la Gambie**
(APROVAG)

Elle est formée par 9 G.I.E de producteurs de bananes. L'Association appuie les G.I.E dans les domaines suivants : Encadrement / formation / alphabétisation, commercialisation, élaboration de projets et facilitation à l'accès au crédit.

2.3 Synthèse des potentialités, contraintes et solutions

2.3.1 . Principales Potentialités

La communauté rurale de Nétteboulou recèle d'importantes possibilités de développement dont les principales sont :

- Disponibilité de terres agricoles
- Conditions climatiques et pédologiques favorables à la diversification des cultures
- Ressources forestières et pastorales importantes
- Renforcement de la dynamique auto - organisationnelle de la population
- Redéploiement du programme agricole et adoucissement du taux d'intérêt.
- Emergence d'attitudes favorables à l'épargne / crédit
- Mise en place de programmes dotés de lignes de crédit pour les populations
- Existence de programmes tendant à améliorer la couverture sanitaire et le niveau général d'instruction par l'alphabétisation et à renforcer les infrastructures scolaires et hydrauliques
- Disponibilité de ressources humaines traditionnellement acquises à la diversification des cultures et à l'élevage
- Renforcement des partenaires au développement et des programmes d'assistance et d'appui aux populations.
- Rapprochement du Crédit Mutuel des populations par l'installation de caisses en milieu rural
- Tendance au renforcement de la taille de population des villages
- Mise en œuvre de programme de gestion rationnelle des ressources végétales
- Responsabilisation des Collectivités Locales dans la gestion des ressources naturelles et l'animation du développement local.

2.3.2 . Contraintes majeures

Le développement de la communauté rurale est entravé par un ensemble de facteurs dont les principaux sont :

- Enclavement
- Dégradation des ressources végétales par les feux de brousse et l'exploitation abusive
- Difficultés d'accès au crédit
- Manque d'intrants et de matériel agricole
- Manque d'encadrement et de formation technique de la population
- Faible niveau organisationnel et informationnel des populations
- Insuffisance des infrastructures et équipements sanitaires, scolaires, hydrauliques, sportifs et de loisirs
- Faible capacité d'endettement, associée à un faible niveau d'épargne des populations
- Manque de formation des conseillers
- Faible moyens financiers de la communauté rurale
- Paiement différé de la production de coton
- Manque de matériel d'allègement des travaux féminins
- Taux élevé d'analphabétisme
- Eloignement des points de collecte de la production arachidière
- Manque de moyens de transport
- Non maîtrise des eaux de ruissellement
- Dispersion et faible taille de population des villages
- Caractère structurel de la période de soudure.

2.3.3 Solutions

- Désenclavement de la communauté rurale
- Lutte contre les feux de brousse
- Equipement des Comités de Lutte contre les feux de brousse
- Faciliter l'accès au crédit
- Renforcement du programme agricole
- Maîtrise des eaux de ruissellement
- Valorisation des ressources humaines par la formation, l'alphabétisation et l'encadrement
- Renforcement des infrastructures et équipements sanitaires, scolaires, hydrauliques, sportifs, de loisirs et d'allègement des travaux féminins
- Favoriser l'organisation des populations
- Densification des points de collecte d'arachide
- Formation des conseillers ruraux
- Sensibilisation des populations sur le paiement de la taxe rurale
- Création d'un dépôt d'aliments de bétail
- Dotation d'une ambulance et en médicaments
- En faire bénéficier à la communauté rurale des retombées financières du tourisme
- Equipement et réhabilitation de la maison communautaire
- Dotation au conseil rural en moyen de déplacement
- Formation des Agents de Santé communautaire et des Matrones

- Renforcement du personnel sanitaire
- Construction d'un foyer de la femme
- Aménagement des forêts naturelles
- Intensification de la protection des forêts et du reboisement
- Redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousses
- Lutte contre l'érosion des sols
- Développement des cultures vivrières et de contre saison
- Renforcement de la lutte phytosanitaire
- Création d'un poste vétérinaire à Nétéboulou
- Promotion de l'électrification rurale

III - OBJECTIFS ET AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

3.1 OBJECTIFS

Le présent Plan Local de Développement est un outil de pilotage du développement. A cet effet, il vise d'une manière générale à la promotion du développement économique, social et culturel de la communauté rurale, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté.

Les objectifs spécifiques pour suivis par le Plan Local de Développement s'établissent comme suit.

- **développer la vocation de l'institution communautaire en matière d'orientation et d'animation du développement.**
- **créer une synergie entre les acteurs et les interventions afin d'améliorer le cadre de vie des populations et de valoriser le potentiel productif pour augmenter les possibilités de création de revenus et d'emploi, tout en préservant l'environnement.**
- **mobiliser les ressources disponibles et les canaliser vers la promotion du développement en favorisant les relations économiques.**
- **renforcer les capacités d'organisation et de prise de décision des associations.**
- **asseoir les conditions minimales du développement.**

3.2 AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Les axes de développement définis par le Conseil rural de Nétéboulou sont comme suit, classés par ordre de priorité :

1. **Promotion de l'hydraulique rurale**
2. **Amélioration de la couverture sanitaire**
3. **Désenclavement**
4. **Promotion de l'éducation et de la formation**
5. **Promotion des activités génératrices de revenus**
6. **Gestion de l'environnement**
7. **Promotion de la santé animale**
8. **Appui institutionnel au conseil rural**

Ces axes prioritaires de développement ont été validés sans contradictions aucune par les populations lors des réunions inter - villageoises. Ainsi, le conseil rural a su traduire les préoccupations de ses administrés.

Dès lors leur choix se justifie par les enjeux majeurs qu'ils constituent pour la collectivité locale.

- **Promotion de l'hydraulique rurale**

La disponibilité de l'eau pour l'alimentation de la population et l'abreuvement du bétail pendant toute l'année est problématique dans la communauté rurale de Nétteboulou. Le manque d'eau est surtout sévère en saison sèche.

Cette situation qui réduit considérablement le développement des activités agricoles de contre - saison, découlerait d'un manque d'infrastructures hydrauliques de qualités. En effet, les puits traditionnels, bien que nombreux, tarissent pendant la saison sèche dans presque leur totalité.

L'insuffisance des infrastructures hydrauliques est essentiellement lié au manque de moyens des populations, d'autant plus que la nappe est assez profonde pour engendrer des coûts onéreux de mobilisation de l'eau.

Comme l'eau occupe une place centrale dans toute stratégie d'amélioration des conditions de vie d'une population, dans le contexte de la communauté rurale de Nétteboulou, sa mobilisation constitue un enjeu majeur. Ainsi, considérer la promotion de l'hydraulique rurale comme un défi à relever en priorité se justifie pleinement.

- **Amélioration de la couverture sanitaire**

Il se pose surtout dans la communauté rurale un problème d'accessibilité au seul poste de santé existant, compte tenu de sa position excentrée. Mais la proximité de la ville de Tambacounda et de certains centres de la république de Gambie qui sont dotés d'équipements sanitaires contribue à réduire la disparité.

Malgré tout, eu égard aux distances relativement longues et au manque de moyens de transport, il est indispensable d'améliorer la couverture sanitaire pour rapprocher les populations des structures sanitaires, facilitant ainsi leur accès.

- **Désenclavement**

L'enclavement de la communauté rurale limite considérablement la circulation intra - communautaire des biens et des personnes ainsi que l'intégration des différents espaces socio - économiques. C'est le cas de la zone Nord - Est qui n'est pas tout a fait intégré à l'espace communautaire.

Le développement de la communauté rurale est en grande partie tributaire du désenclavement.

• Promotion de l'éducation et de la formation

D'une manière générale l'éducation a connu un bond significatif ces dernières années. Mais compte tenu des effets bénéfiques de l'éducation sur le développement économique et du retard persistant, il est opportun d'appuyer fortement ce secteur.

En matière de formation le retard est très important. Les élus locaux, par manque de formation, ne sont pas à même de conduire d'une manière efficiente les affaires de la communauté rurale. Il en est de même pour la population globale dont le niveau technique est faible et le taux d'analphabétisme très élevé.

Cependant, il semble se dégager chez la population un engouement pour l'alphabétisation, constituant une opportunité pour valoriser les ressources humaines que nécessite la promotion du développement.

• Promotion des activités génératrices de revenus

La promotion des activités génératrices de revenus est un axe stratégique pour lutter contre la pauvreté et participe à asseoir un développement soutenu et durable. En effet, c'est par ce biais que les acteurs économiques, par les richesses qu'ils créeront, prendront une part prépondérante au développement de la communauté rurale.

Une telle orientation est en adéquation avec les potentialités que recèle la communauté rurale.

• Gestion de l'environnement

L'économie de la communauté rurale repose essentiellement sur le secteur primaire dont le support de production est constitué par des ressources naturelles comme le couvert végétal et les sols.

Il se trouve que ces ressources sont engagées dans un processus de dégradation qui, à plus ou moins long terme, risque de détruire la base productive.

Comme aucun développement durable ne peut se réaliser sans la prise en compte de l'environnement, il apparaît plus qu'indispensable pour la communauté rurale de Nétteboulou de gérer au mieux ses ressources naturelles.

• Promotion de la santé animale

La communauté rurale recèle un cheptel assez important dont la couverture sanitaire n'est pas satisfaisante. Ceci découle principalement du manque d'encadrement technique et d'équipements, associé à l'absence de dépôts de produits vétérinaires.

La promotion de la santé animale, constituant le point focal du développement du secteur de l'élevage mérite une attention particulière, d'autant plus que l'élevage contribue significativement à la lutte contre la pauvreté.

. **L'appui institutionnel** est une nécessité car présentement le conseil rural est démuné de moyens matériels (mobilier de bureau), de moyens de fonctionnement mais aussi d'une insuffisance du point de vue de renforcement de capacités des élus.

IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS

4.2. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan Local de Développement qui constitue une composante importante pour l'atteinte des objectifs visés doit être confortée par un environnement favorable créée par des mesures et actions à entreprendre.

Les conditions de mise en œuvre à s'articulent autour de quatre axes principaux :

- **Validité du Plan Local de Développement**
- **Cadre institutionnel de pilotage**
- **Instruments de mise en œuvre**
- **Mécanismes de suivi / évaluation**

A - Validité du Plan Local de Développement

Il est nécessaire de conférer au Plan Local de Développement une légitimité politique et reconnaissance juridique par son adoption par le Conseil Rural. Ceci est de nature à lui faire jouer son rôle de cadre de référence pour les différentes interventions.

B - Cadre institutionnel de pilotage

Compte de l'autonomie de chaque Collectivité Locale et pour des soucis de cohérence au niveau des actions intercommunautaires, il est opportun de créer deux structures dont l'une à l'échelle de l'Arrondissement et l'autre à la dimension de la communauté rurale.

• Structure du niveau Arrondissement

C'est une structure de concertation et de décision qui prendrait en charge tous les projets à caractère intercommunautaire (exemple Aménagement de pistes de production et de bas - fonds) sur le plan de coordination, de la programmation et du suivi / évaluation.

Cette structure comprendrait les représentants des Collectivités Locales, d'ONG, de Projet et des Organisations des jeunes et des femmes, l'Administration Locale, le CERP et des personnes ressources locales ou départementales.

• Structure du niveau Communauté rurale

Elle est un cadre de concertation et de prise de décision, chargée de la coordination de la programmation et du suivi / évaluation. Sont membres de cette structure les conseillers ruraux, les représentants d'ONG, de Projet et d'Organisation de jeunes et de femmes, le chef de CERP et des personnes ressources Locales.

C - Instruments de mise en œuvre

Les instruments à mettre en place sont de trois ordres :

• Les programmes annuels d'investissement

Ils constituent l'outil d'exécution du Plan Local de Développement. Leur élaboration doit effectuer chaque année sur la base d'une part, des prévisions budgétaires de la communauté rurale représentant sa contribution et d'autre part, des projets agréés pour financement.

• Les Conventions

Ce sont des instruments de mise en œuvre des programmes annuels qui ont un caractère général. Mais ils déterminent le niveau d'engagement et de responsabilité de chaque intervenant, notamment le conseil rural, les partenaires et les Organisations de base.

Dans ce contexte il y a lieu de mettre en œuvre deux types de convention :

- La convention liant le conseil rural et les partenaires, axée sur les mesures que chaque partie doit prendre pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissements publics.
- La convention liant les organisations de base dont les projets sont agréés pour financement, les partenaires et le Conseil Rural en tant que personne morale.

• Les contrats

Ce sont des instruments juridiques d'exécution de travaux, engageant les responsabilités des parties concernées. Ici, la passation de contrats doit s'effectuer entre le Conseil Rural et les entreprises prestataires de services.

D - Mécanismes de suivi / évaluation

C'est une activité très importante qui repose sur des structures et des outils. La structure du niveau arrondissement et celle du niveau communauté rurale, chacune selon son rayon de compétence fera le suivi / évaluation sur la base du Plan Local de Développement et des programmes annuels d'investissements.

4.2 Horizon temporel

IL est retenu l'horizon temporel 2004 pour la réalisation des objectifs du Plan Local de Développement. Cette option est dictée par le souci de faciliter l'articulation des différents plans, notamment le plan national, régional et local. Il s'y ajoute que le conseil rural et les organisations de base, dans un contexte de pauvreté, ont d'énormes contraintes pour mobiliser à court terme leur contribution à l'effort de réalisation des objectifs du plan.

Compte tenu de ces considérations et dans la perspective du renouvellement du conseil rural, cet horizon sera approché en deux étapes.

La première étape , allant de 1999 à 2001 , coïncidera avec la fin du mandat du présent conseil rural et sera mise à profit pour améliorer la tendance actuelle . Cet effort devrait s'inscrire dans le cadre de programmes annuels d'investissements prioritaires .

La seconde étape qui va de 2002 à 2004 constitue à la fois l'étape de révision du Plan Local de Développement et de consolidation des acquis de la première étape tout en jetant les bases d'un développement durable .

4.3 PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT

Pour atteindre les objectifs de développement définis plus haut, il sera mis en oeuvre deux programmes d'actions :

Le premier programme concerne les actions que le Conseil Rural a initié. Ces interventions relèvent du domaine public dont la responsabilité incombe au conseil rural depuis l'avènement de la régionalisation. Le programme s'intitule Programme d'Actions Publiques.

Le second programme, dénommé Programme d'Actions des Communautés de Base, englobe l'ensemble des actions que se proposent de réaliser les différentes organisations des communautés de base. Ces actions ont un caractère privé, mais sont en adéquation avec les orientations de développement définies par le conseil rural.

4.3.1 Programme d'actions publiques

A. Description du Programme

Ce programme compte quatre sous - programmes ayant chacun des composantes auxquelles sont reliées les actions ou idées de projets à réaliser et dont l'initiative est du ressort du conseil rural. Les sous - programmes et ses composantes s'établissent comme suit :

SOUS – PROGRAMMES	COMPOSANTES
1. Equipements Collectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique rurale • Santé • Education • Promotion des activités des femmes • Promotion des activités des jeunes • Santé animale
2. Infrastructures d'appui aux actions de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique agricole • Infrastructures routières
3. Gestion de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des forêts naturelles • Lutte contre les feux de brousse
4. Appui institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation • Equipement • Fonctionnement • Renforcement des capacités des élus

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COÛT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Sinthiou Kaly	GPF (suite) Responsable Adjia BASSE	Formation	- Teinture - Fabrication savon local 1 moulin à pâte d'arachide	ND	ND
		Equipement Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel		
Bandiagara	GPF Responsable DIALLO	Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne pour 25 membres GPF	ND	ND
		Alphabétisation	25 membres du GPF en poulaar		
		Formation	- Teinture - Fabrication savon local		
		Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel		
Saré Moudou DIAW	GPF Responsable Penda BA	Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne pour 16 membres GPF	ND	Principe accepté
		Alphabétisation	16 membres du GPF en poulaar		
		Formation	-Teinture		
		Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel		
Kenidala	GPF Responsable Awa BA	Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne pour 35 membres GPF	ND	ND
		Alphabétisation	35 membres du GPF en poulaar		
		Formation	- Teinture - Fabrication savon local		

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COÛT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Oundoundou Kouthia	GPF Responsable DIALLO	Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel	ND	ND
			Fonds roulement pour crédit interne 34 membres GPF		
			34 membres du GPF en pulaar		
			Teinture - Fabrication savon local		
Missirah sarakholé	Association Inter villageoise Responsable Mohamadou TRAORE	Infrastructures	- Construction 1 centre de formation polyvalent	ND	ND
			1 panneau scolaire		
			Fonds roulement pour crédit interne pour 112 membres		
			Equipement		
Sitaoulé Mandingue	GIE « SITAOULE MANDING » Responsable Ibrahima DIATTA	Projet intégré Agriculture / Elevage	Infrastructure / équipement - Intrants - Frais fonctionnement	3.342.890 (dossier de projet)	1.230.660
			Fond de roulement pour achat de 50 moutons		
Djinkoré Peul	GIE Responsable DIALLO	Embouche - Ovine	Fonds de roulement pour achat de 60 T de mil	ND	Abris
			Commerce de bovins		
			Fonds de roulement pour 66 bovins		
			Fonds de roulement pour achat de 60 T de mil		
Djénaba DIALLO	GPF Djénaba DIALLO Equipement	Maraicher (1 ha) Equipement	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel	ND	ND
			1 Moulin à mil		
			Magasin		

	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION	
Djinkoré Peul	GPF Responsable DIALLO Dyienaba	Infrastructure	Construction 1 magasin céréalière			
		Crédit interne	Fonds de roulement pour crédit interne pour 32 membres GPF	ND	ND	
		Alphabétisation	32 membres GPF en poulaar			
		Formation	- Teinture - Fabrication savon local			
Sinthiou Kéniéba	GIE « KAWARAL » Responsable Galo SOW	Banque céréalière	Fond roulement pour achat 20 T maïs et 5 T mil	ND	Magasin stockage	
		Equipement	1 batteuse à mil, maïs et sorgho	ND	Fonctionnement	
	GPF Responsable BATHILY Salimatou	Maraicher (1 ha)	- Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel			
		Equipement	1 moulin à mil			
		Embouche ovine	Fonds de roulement pour achat animaux			
			Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne pour 46 membres GPF	ND	ND
		Alphabétisation	Alphabétisation en peul pour 46 membres GPF			
			Formation	Teinture Fabrication savon local		
	Saré Mandy	GPF Responsable SOW Fatoumata	Maraicher (1 ha)	Clôture grillage - 1 puits - petit matériel		
			Alphabétisation	Alphabétisation en peul 26 membres GPF	ND	Principe accepté

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Saré Mandy	GPF (suite)	Formation	- Teinture - Fabrication savon local	ND	Principe accepté
Djinkoré Manfing	GPF Responsable Waly Sétou	Equipement	1 moulin à mil	ND	Principe accepté
		Maraicher (1 ha)	- Clôture en grillage 1 puits - petit matériel		
		Equipement	1 moulin à mil		
		crédit interne	1 moulin à pâte d'arachide		
		Alphabétisation	Fonds roulement pour crédit interne 25 membres GPF		
		Formation	Alphabétisation en mandingue 25 membres GPF		
Madina Yéra	GPF Responsable DIATTA Aïssata	Formation	- Teinture - Fabrication savon local	ND	Principe accepté
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 28 membres GPF		
		Formation	- Teinture - Fabrication savon local		
		Alphabétisation	Alphabétisation en mandingue 28 membres GPF		
		Agro - Pastoral	Infrastructures et équipements = 10.161.950 Intrants = 2.276.750 Fonctionnement = 1.529.100		
Sourouyel	GIE Responsable Demba SY	Maraicher (10 ha)	1 Motopompe 4 cylindres Clôture - Tracteur équipé - Puits -petit matériel intrants	ND	- Défrichage - Installation clôture
	GIE « BUNTUNG » Responsable Sadio CISSE			13.967.800 (dossier projet)	7.292.420

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION	
Sourouyel	GPF Responsable Khady KANTE	Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits petit matériel			
		Equipement	1 moulin à mil 2 machines à coudre 1 cheval 1 charrette à cheval Fonds roulement pour crédit interne 53 membres GPF	ND	ND	
		Crédit interne	Formation Alphabétisation	Teinture Alphabétisation en mandingue 53 membres GPF en Mandingue		
		Maraicher (2 ha)		Clôture en grillage - 1 puits petit matériel		
		Embauche moutons et chèvres		Fonds de roulement pour achat animaux		
		Equipement		1 machine à coudre	ND	ND
		Crédit interne		Fonds roulement pour crédit interne 33 membres GPF		
		Formation		- Teinture - Fabrication savon local		
		Alphabétisation		Alphabétisation en mandingue 33 membres GPF		
		Infrastructures		- Clôture pour jardin maraicher - 1 magasin pour banque céréalière		
		Crédit interne		Fonds roulement pour crédit interne 57 membres GPF		

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Sourouyel (suite)	GPF Responsable DIALLO Coumba	Maraicher (1 ha)	- Clôture en grillage 1 puits – petit matériel		
		Equipement	1 machine à coudre		
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 23 membres GPF	ND	ND
		Formation	- Teinture - Fabrication savon local		
		Alphabétisation	Alphabétisation en poulaar pour 23 membres GPF		
Fodécounda Ansou	GPF Responsable Rabo SEYDI	Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits – petit matériel		
		Equipement	1 moulin à mil 2 machines à coudre		
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit 61 membres GPF	ND	ND
		Formation	Teinture		
		Alphabétisation	Alphabétisation en mandingue pour 61 membres GPF		
	Association inter - villageoise Responsable BAYO Youssouph	Maraicher (0,50 ha)	- Clôture en grillage - 1 puits – intrants petit matériel (12 rateaux 12 arrosoirs, 52 brouettes 6 pelles)	ND	- Défrichage - Dessouchage
		Banque céréalière	Fonds roulement pour achat de 5 T de mil	ND	Construction magasin
		Infrastructure	Aménagement 1 terrain de foot - ball	ND	ND

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Darsalam Mandingue	GPF Responsable DIAKHITE Fatou	Maraicher (2 ha)	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel	Principe acquis ND	Principe accepté
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 86 membres GPF		
		Alphabétisation	Alphabétisation en bambara pour 86 membres GPF		
Saré NIANA 1	GPF Responsable Cira BA	Maraicher (1 ha)	- Clôture en grillage 1 puits - petit matériel	ND	ND
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	1 Moulin à pâte d'arachide 2 Machines à coudre		
		Alphabétisation	Fonds roulement pour crédit interne 38 membres GPF		
		Formation	- Teinture		
		Maraicher (1 ha)	- Clôture en grillage 1 puits - petit matériel		
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	2 machines à coudre 1 moulin à pate d'arachide		
		Formation	Fonds roulement pour crédit interne 30 membres GPF		
		Alphabétisation	Teinture Alphabétisation en poulaar pour 30 membres GPF		
Saré BOURE	GPF Responsable Penda SOW	Maraicher (1 ha)	- Clôture en grillage 1 puits - petit matériel	ND	ND
		Equipement	1 moulin à mil	2.985.400	123.400
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 30 membres GPF	ND	ND
		Formation	Teinture Alphabétisation en poulaar pour 30 membres GPF	ND	ND

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Némataba	GPF Responsable NABANE	Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage 1 puits - petit matériel		
		Equipement	1 machine à coudre		
		Embouche bovine et ovine	Fonds de roulement pour achat animaux	ND	ND
		crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 22 membres GPF		
Néttéboulou	GIE « DIOULACOUNDA » Responsable Mamadou SIGNATE	formation	Teinture		
		Alphabétisation	Alphabétisation en mandingue pour 22 membres GPF		
		Equipement	1 moulin à pâte d'arachide	ND	ND
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 8 membres GIE		
	GIE « OULY » Responsable Chérif KEITA	Auénagement de la vallée de Sayéko (20 ha)	- Dessouchage - Planage - Ouvrages hydrauliques	ND	Défrichage
		Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage (400 m) - 2 puits - petit matériel - 4 bassins	11.101.000 (dossier projet)	NEANT
	GPF Responsable DIAMBA	Equipement	1 moulin à mil	ND	ND
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 110 membres GPF		

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Madina Guénoto	GPF Responsable BAYO	Alphabétisation	Alphabétisation en mandingue pour 110 membres GPF		
		Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel		
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 51 membres GPF	ND	ND
		Formation	Teinture		
		Alphabétisation	Alphabétisation en mandingue pour 51 membres du GPF		
Bantantinti	GPF Responsable DIAWARA	Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel	ND	ND
		Equipement	1 moulin à mil	2.985.400	123.400
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 105 membres GPF		
		Formation	Teinture		
		Alphabétisation	Alphabétisation en mandingue pour 105 membres GPF		
Faraba	GIE « BOSOCOUNDA » Responsable Mamady KANTE	Aménagement de la vallée de Poutoupatako = 40 ha	- Planage - Ouvrages hydrauliques	ND	- Défrichage - Dessouchage
		Equipement	- Moto pompe 4 cylindres - Tracteur équipé	ND	ND
		Maraicher (0,50 ha)	Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel	ND	ND

VILLAGES	TYPE ORGANISATIONS	TYPE DE PROJETS	BESOINS EXPRIMES	COUT ESTIMATIF	PARTICIPATION
Kouлары	GPF Responsable DIABY	Equipement	1 moulin à mil	ND	ND
		Crédit interne	Fonds roulement pour crédit interne 89 membres GPF		
		Alphabétisation	Alphabétisation en Sarakholé pour 89 membres GPF		
Diadalla	GPF Responsable DIALLO	Maraicher (1 ha)	Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel	ND	ND
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	Fonds de roulements pour crédit interne 50 membres GPF		
		Formation	Teinture		
		Alphabétisation	Alphabétisation en Sarakholé pour 50 membres GPF		
Kounkouba	GPF Responsable Aldiouma BA	Maraicher (0,50 ha)	Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel	ND	ND
		Equipement	1 moulin à mil		
		Crédit interne	Fonds de roulement pour crédit interne 23 membres GPF		
		Alphabétisation	Alphabétisation en poulaar pour 23 membres GPF		
		Maraicher (0,50 ha)	Clôture en grillage - 1 puits - petit matériel		
		Equipement	- 1 moulin à mil - 1 machine à coudre		
Formation	Teinture				
		Alphabétisation	Alphabétisation en poulaar pour 34 membres du GPF		

ANNEXES

CHOIX DES ACTIONS A REALISER

Actions à financement acquis	Actions à financement non acquis
Hydraulique rurale	
<ul style="list-style-type: none"> - Fonçage de puits (6) - Réparation et curage de puits (16) - Adduction d'eau (2000 m) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonçage de 18 puits - Equipement d'un forage - Construction de château d'eau (1)
Santé	
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement maternité (1) - Equipement poste de santé (1) - Construction/équipement de deux cases - Approvisionnement médicaments - Formation 4 matrones et 4 ASC 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction/équipement 3 postes de santé - Construction/équipement de 2 cases de santé - Construction/équipement 1 maternité
Education	
<ul style="list-style-type: none"> - Equipements en tables bancs (100) - Bibliothèques scolaires (2.965.703) - Mise en place matériels scolaires (1.500.000) 	<ul style="list-style-type: none"> - construction/équipement de 7 classes
Activités socio-culturelles	
<ul style="list-style-type: none"> - Equipements foyer des jeunes (1.500.000) - Aménagement terrain de sport (3) - Construction/équipements d'une case foyer femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction/équipement foyer femmes
Hydraulique agricole	
Aménagement de bas fonds (12 ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 7 retenues d'eau - Aménagement de 88 ha de bas fonds
Appui institutionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Réfection maison communautaire - Acquisition mobilier bureau - Dotation en matériels : imprimés, registres - Renforcement capacité des élus CR + CV 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un véhicule pour Conseil Rural

PROGRAMMATION INDICATIVE DES ACTIONS

Composantes	Actions	Périodes de réalisation		
		1999	2000	2001
Hydraulique rurale	- Fonçage puits	2	2	2
	- Réparation/curage puits	6	5	5
	- Adduction d'eau (2000 m)		1	
Santé	- Equipement maternité	1		
	- Equipement poste de santé		1	
	- Construction/équipement deux cases de santé		1	1
	- Approvisionnement médicaments	X	X	X
	- Formation matrones + ASC	2m+2 asc	1m+1asc	1m+1asc
Education	- Equipements en tables bancs (100)		X	
	- Bibliothèques scolaires	X		
	- Matériels scolaires			X
Activités socio-culturelles	- Equipements foyer des jeunes			1
	- Aménagement terrains football		3	
	- Construction/équipement case foyer femmes	1		
Hydraulique agricole	- Aménagement de bas fonds (12 ha)	6	6	
Appui institutionnel	- Réfection maison communautaire	1		
	- Acquisition mobilier bureau		X	
	- Dotation en matériels : imprimés, registres	X		
	- Renforcement capacités des élus	X	X	X

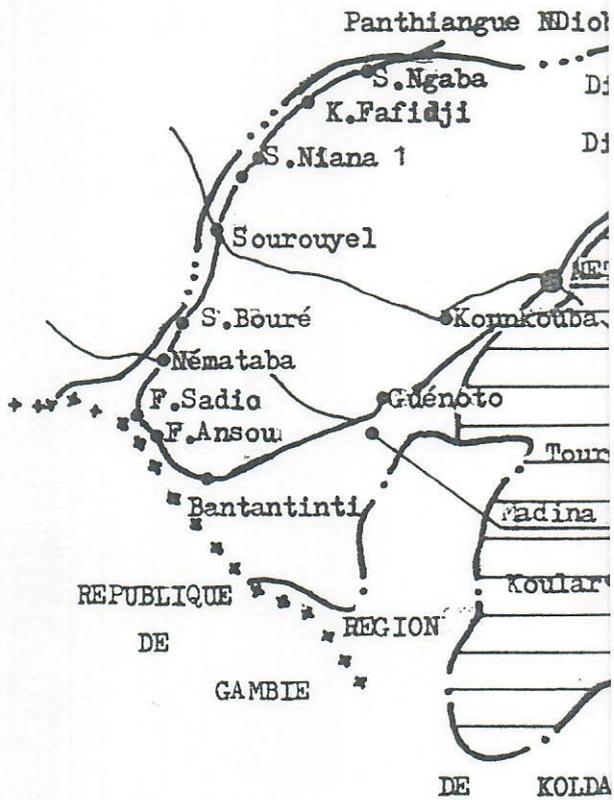
COMMUNA U

CAF

DE

C . R DE

NDOGA BABACAR



REPUBLIQUE
DE
GUAMBIE

REGION

DE KOLDA



MILIEUX GEOMORPHOLOGIQUE PEDOLOGIQUE

Echelle : 1/250.000 è

LEGENDE

MILIEU GEOMORPHOLOGIQUE	MILIEU PEDOLOGIQUE
Plateaux cuirassés démantelés ou non - Plateaux à cuirasse affleurante à subaffleurante	Lithosols gravillonnaires sur cuirasse
Plateaux à cuirasse peu profonde	Sols ferrugineux indurés - Sols gravillonnaires sur cuirasse
Plateaux à cuirasse absente ou profonde	Sols profonds de type ferrugineux tropicaux léssivés
Remblaiement colluvio-alluvial des vallées	Sols rubéfiés - Sols peu évolués hydromorphes
Alluvions plus ou moins argileuses subactuelles - Cuvettes de décantation à inondation temporaire-Bourrelets de berge	Sols argileux à gley et amphigley

FORET

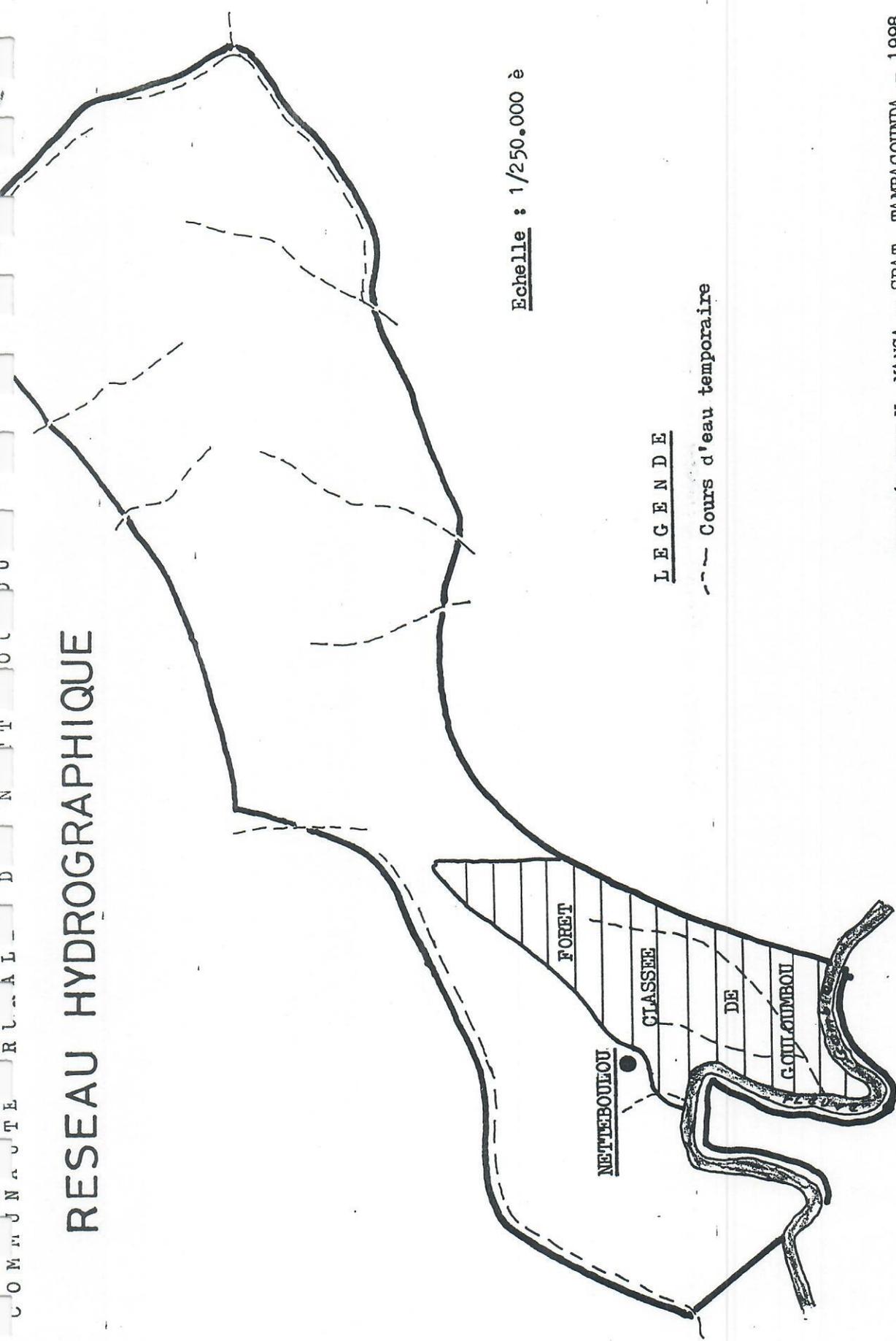
CLASSEE

DE

GOULOUMBOU

COMMUNAUTE RURALE DE N'PT

RESEAU HYDROGRAPHIQUE



Echelle : 1/250.000 è

LEGENDE

--- Cours d'eau temporaire

Dressée par V. MANGA - SRAT TAMBACOUNDA - 1998